

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des États-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-X-37) Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur-gérant : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, jeudi 15 mai 1941

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELair 3361*

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELair 3366
Rédaction : BELair 2984
Gérant : BELair 2239

Des avions allemands arrivent en Irak en passant par la Syrie (Lire en page 3)

Ce qu'il ne faut tout de même pas oublier... M. Churchill ajourne son discours sur l'affaire Hess

A propos de la "Semaine de la Mutualité"

En dépit de la guerre, de l'affaire Hess, et même de la *Beauharnois* — qui prennent d'ailleurs dans ce numéro leur ample place —, il faut tout de même souligner un fait moins éclatant, mais qui garde un intérêt considérable.

Il le faut d'autant plus que tout le reste risque de le faire oublier.

Il s'agit donc de la campagne de propagande menée sous le nom de *Semaine de la Mutualité catholique et française*, aux États-Unis aussi bien que chez nous.

Cette campagne a été lancée, d'accord avec les principales mutuelles, par le *Comité permanent de la Survivance française*. C'est dire l'importance qu'y attachent certains de ceux qui suivent avec le plus d'attention le cours des choses françaises en Amérique.

* * *

Les mutuelles existent un peu partout dans le monde. C'est donc qu'elles répondent à un besoin évident.

Chez nous, et nous entendons par là tous les milieux français d'Amérique, leur naissance a été favorisée, exigée, faudrait-il plutôt dire, par des circonstances particulières. Elles satisfaisaient le désir qu'éprouvaient les nôtres de se serrer les coudes, d'employer dans le sens qui leur convenait davantage leurs ressources accumulées : elles facilitaient certaines et précieuses collaborations.

Toutes les mutuelles, comme les compagnies d'assurance par actions, se trouvent à disposer de capitaux plus ou moins considérables, garantie des remboursements à venir. Ces capitaux, en attendant l'heure des remboursements, doivent servir. Il est naturel, toutes choses étant égales d'ailleurs, qu'on les emploie dans le sens qui plaît davantage aux maîtres des compagnies ou des mutuelles. Nous ne contestons pas que certaines compagnies, que dirigent des hommes étrangers à notre foi et à notre langue, mais convaincus des sérieuses garanties qu'offraient tels et tels placements, aient mis d'importantes ressources à la disposition d'œuvres religieuses de chez nous. Mais ces hommes n'envisageaient, et l'on ne saurait leur en faire reproche, que l'élément sécurité et garantie. Tandis qu'en tenant compte des mêmes facteurs, — qu'ils ne sauraient pas plus négliger que la stricte administration de leurs entreprises — les directeurs des mutuelles et de certaines compagnies par actions visaient particulièrement à faire

servir au bien commun des leurs les capitaux dont ils disposaient.

La liste des œuvres ainsi menées à bonne fin est longue; elle est édifiante.

* * *

Des services de ce genre, les mutuelles (et les compagnies par actions qui s'inspirent de la même pensée) en ont rendus partout.

Dans les régions où les nôtres étaient en minorité, les mutuelles ont fait davantage. Elles ont, par exemple, constitué ces merveilleuses *caisses écolières* dont nous avons plus d'une fois parlé. Elles ont fourni aux nôtres des occasions de ralliement dont nous éprouvons moins le besoin dans les régions en grande majorité françaises, parce que la vie ordinaire nous rapproche quotidiennement. Elles ont provoqué des initiatives, des mouvements fort intéressants. Alors que dans certaines régions québécoises, où d'autres organismes existent, les mutuelles prennent peut-être un aspect plus particulièrement économique, dans les régions où nous sommes en minorité, elles accentuent, par un mouvement naturel, leur caractère religieux et national. On n'a, pour en être convaincu, qu'à suivre avec quelque attention ce qui se passe aux États-Unis, en Acadie, dans les provinces canadiennes en majorité anglaises.

Entre gens d'une même race, les mutuelles créent des liens, des occasions de rencontre. Elles les créent pareillement entre gens de villes et même de pays différents. Les réunions des grandes mutuelles obligent à se rencontrer périodiquement certains des chefs des groupes français de l'Acadie, du Canada et des États-Unis.

La vie des mutuelles exige des relations constantes entre les groupes, exige aussi des voyages de propagande qui servent indirectement à entretenir la vie française. Certaines, ayant des ramifications des deux côtés de la ligne quarante-cinquième, nécessitent, entre gens de langue française du Canada et des États-Unis des contacts qui facilitent la conservation des traditions communes.

* * *

Aux États-Unis, en Acadie, dans les provinces en majorité anglaises, les journaux, les hommes les plus actifs considèrent les mutuelles comme l'un des meilleurs instruments de la survivance.

C'est un témoignage sans prix.

15-V-41

Omer HEROUX

core de camions couverts, sans doute parce que la ville n'en possède pas en nombre suffisant. Mais on recouvre d'une bâche les camions ouverts. Nous avons suivi le trajet de l'un d'eux ce matin où, il est vrai, le vent ne soufflait qu'en zéphyr. Les préposés prenaient le plus grand soin d'effacer complètement derrière eux ce sillage de déchets de toute sorte qui marquait autrefois leur passage.

Répétons-le, cependant : cet important service, du point de vue hygiène et propreté, ne sera parfait que lorsqu'on n'emploiera que des voitures couvertes et lorsqu'on cueillera dans les cours mêmes les poubelles et réceptacles de toute description qui s'étaient présentés, pendant des heures de temps, sur les trottoirs, y vomissant leurs contenus repoussants et sont souvent éparpillés par des enfants, des chiens ou des chiffonniers.

Louis D.

Cette affaire de Lachine

La *Patrie* d'hier donnait, après le *Star* et le *Canada*, une version qui paraît plus détaillée sinon plus précise, de l'affaire de Lachine mettant en cause le conseil, un conseiller en particulier et le chef de police de cette municipalité, M. Paul Lauzon, de même que, d'indirecte façon, l'un des présidents, M. le juge Hyndman, du tribunal institué par Ottawa pour connaître des appels en matière d'internement civil du temps de guerre.

Le conseiller Massie, vétéran de la Grande Guerre, veut faire censurer et, apparemment, congédier le chef Lauzon parce que celui-ci aurait rendu témoignage, devant le tribunal présidé par le juge Hyndman, en faveur d'un Italien, résident de Lachine, interné dans un camp de concentration et subitement élargi.

Selon la *Patrie*, le maire de Lachine, M. Edgar Ledue, dégage, jusqu'à un certain point, la responsabilité du conseil : il ne s'agit pas de censure pour le moment, le conseil ne prendra de décision qu'après avoir été mis au courant de tous les faits; le conseil a simplement décidé de s'enquérir auprès des autorités (celles d'Ottawa) pour savoir à la demande de qui le chef a été appelé à témoigner et aussi pour obtenir le texte de sa

(Suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

La princesse Alice semble avoir pris beaucoup de plaisir à lire une parodie du poème *There'll always be an England* à un auditoire de Brockville. C'est que l'auditoire était écossais...

Voici, traduite en français, cette parodie :

"Il y aura toujours une Angleterre
Tant que l'Écosse tiendra;
C'est grâce à la pauvre vieille
[Ecosse]
Que la richesse de l'Angleterre s'étend.
Notre amical voisin, l'Anglais,
Nous ne cessons de la défendre;
Nous combattons tous les combats
[de l'Angleterre]

Nous réparerons nos navires cassés
Et quand la guerre sera finie et la victoire gagnée
Nous chanterons toutes les louanges
[de l'Angleterre]

Pour ce que "auld" Scotland a fait."

Il est permis, dans les pays majeurs, d'avoir de l'esprit en temps de guerre et de le faire apprécier par des gens qui s'identifient de près à l'unité nationale.

Hitler a adressé à son ami Hess le message cryptique suivant : *R.S.T.Tos.* Les cryptographes ont découvert que ça veut dire, en français : "Herr Hess Tais-Toi!"

Nostradamus, des 1555, aurait prédit l'énigmatique envolée de Hess. Ce qui s'appellerait prévoir de loin.

On ne pourra plus dire que ce brave astrologue prédisait sans rime ni bon sens.

D'autant plus que ses prédictions ou pronostics, il les mettait en quatrains, groupant ensuite les quatrains par centaine ou centurie.

Ce qui pouvait s'appeler mettre d'accord le vrai et le beau.

Le Grincheux veut faire comme Nostradamus :

Hess, en Écosse tombé.
S'est bientôt fait ramasser;
Par Churchill interrogé
Il sera comme écosé.

Le fûtreur numéro trois,
Sorti de la chicanerie,
— Serait-il cheval de Troie —
Goûtera donc la "soudaine".

A noter que "soudaine" est ci-dessus mis pour porridge, mets d'Écosse.

Mais ça serait vraiment trop pénible, pour le lecteur, d'aller jusqu'à la centaine ou centurie de quatrains.

Le Grincheux

15-V-44

A Ottawa

M. Lapointe et les communistes dans les groupes du travail

Le ministre de la Justice explique dans quelles conditions certains communistes ont dû être internés — Leur action subversive seule cause de l'intervention du ministère de la Justice — M. Lacombe et les conscriptionnistes — M. Church et les juges membres de commissions extrajudiciaires

M. Hanson, l'impôt sur le revenu et M. Church

(par Léopold Richer)

Ottawa, 15-V-41. — "Lorsque j'ai parlé dans cette Chambre le 30 avril dernier, je me suis élevé contre les prétentions des ultra-loyalistes, qui réclamaient la conscription pour service outre-mer", a déclaré hier après-midi à la Chambre des communes M. Liguori Lacombe, député libéral de Laval-Deux-Montagnes. "Cela n'a pas eu l'heur de plaire aux impérialistes invétérés. Au risque de ne pas les convaincre, je considère comme un devoir sacré de condamner une fois de plus la conscription. Les hommes d'État de Grande-Bretagne n'ont-ils pas maintes fois déclaré que l'Angleterre n'a pas besoin de soldats, mais de vivres et de munitions? Les vivres, notre pays ne pourra les lui procurer qu'en tant que l'agriculteur, libre de toute contrainte du service militaire obligatoire, maintiendra sa production. Les munitions, le Canada ne pourra les lui fournir qu'en supprimant les abus mis à jour dans les usines d'armements. Que les pouvoirs publics cessent de courtiser les misérables intermédiaires et le vénéral solliciteur de contrats de guerre! Les industries de guerre doivent être assujetties à une surveillance rigoureuse et de tous les instants. Soustraire l'ouvrier à l'exploitation honteuse des vendeurs d'emplois, voilà le devoir impérieux de l'heure".

La loi de l'assurance-chômage

En parlant des problèmes de l'après-guerre — la disette succède toujours à l'abondance — le député de Laval-Deux-Montagnes a attiré l'attention de la Chambre sur une grave anomalie de la loi d'assurance-chômage. Il a cité, dans son discours, une lettre de M. Alfred Charpentier, président de la *Confédération des Travailleurs catholiques*. M. Charpentier souligne un cas qui montre bien dans quel esprit on "fait" la législation sociale au pays. Un chômeur célibataire qui recevait un salaire de \$20 à \$26 par semaine aurait droit, en vertu de la loi d'assurance-chômage fédérale, à un montant de \$10.20; et l'homme marié de la même catégorie ne recevrait que \$12. "C'est une disproportion entre les rémunérations prévues frapperait cruellement toutes les nombreuses familles de la province de Québec, quand le père tombera en chômage", écrit M. Alfred Charpentier. Et celui-ci ajoute : "Nous avions fait des représentations à ce sujet l'automne dernier, devant le comité

parlementaire du gouvernement; mais on n'y a pas donné suite lorsqu'on a adopté la loi". Est-ce que M. Charpentier s'imaginerait qu'Ottawa fait de la législation sociale pour venir en aide aux nombreuses familles de la province de Québec? Est-ce qu'il pense que les autorités fédérales ont à ce point le souci de la famille nombreuse? On la trouve bien comme un réservoir de ressources humaines, surtout en un temps comme celui-ci. Mais à part les sacrifices qu'on lui demande, grands dieux, qu'elle s'arrange!

Débat sur l'impôt du revenu

Le débat sur les résolutions budgétaires a été terni. On a discuté de l'impôt sur le revenu. M. R. B. Hanson s'est dit agréablement surpris de la façon dont les contribuables avaient accepté les nouveaux impôts. Les individus qui ont des revenus modestes font de réels sacrifices, a dit le chef conservateur. Pourquoi M. Hanson est-il revenu sur cette question douloureuse? N'a-t-il pas dit, avant même que le budget ne fût déposé, qu'il fallait taxer, surtaxer et accepter d'un courageux taxes et surtaxes? Les gens qui ont des petits revenus n'ont pas l'occasion, comme M. Hanson, de faire de beaux et fréquents discours. Ils posent des actes. N'est-ce pas plus efficace? Quant à M. Herbert Bruce — celui-là qui demandait la conscription lundi dernier — il a conseillé au gouvernement d'étudier de nouveau sa suggestion d'accorder des déductions de l'impôt aux personnes qui hébergent des enfants britanniques réfugiés (M. Bruce emploie l'expression : *invités britanniques*, car l'ancien lieutenant-gouverneur d'Ontario est un vieux gentilhomme). De l'avis de M. T. L. Church, conservateur de Toronto-Broadview, les augmentations de l'impôt sur le revenu nuiront à l'industrie et aux municipalités.

M. Lapointe et les communistes

Le ministre de la Justice a fait une importante déclaration à l'ouverture de la séance au sujet des communistes internés en vertu des règlements de la défense du Canada, et de l'action des communistes au sein des syndicats ouvriers. M. Ernest Lapointe s'est exprimé en ces termes :

(Suite à la dernière page)

Simple rimes d'actualité

Sur Hesse

En tombant ainsi du ciel, Hesse
A fait un joli tour de presse.
Pour l'un ce fut une prouesse,
Pour l'autre un acte de détresse.
Un autre y voit de la finesse,
Jeu subtil de nation traîtresse.
Berlin plaide folie expressive,
Londres voit Hitler qui s'affaisse
Et, de justice, cri allégresse!
Cet envol en grande vitesse,
Cet chute pleine d'adresse
Rendront les sportifs fous d'ivresse.
Tel admire la hardiesse
De cet Allemand qui professe
Certain dédain pour la faiblesse.
D'autres le blâment de bassesse,
D'autres y voient de la tristesse
Qui s'est résolue, en l'espace,
Par un départ fait de prestesse.
Une descente, on le confesse,
Pleine d'ennuis et de rudesse.
Chaque heure apporte la promesse
Du dénouement de cette pièce.
Pourrait, la profonde sagesse
Voudrait en définir l'espace:
Mais plus la vérité se presse,
Moins il semble qu'elle progresse.
Enfin, ce geste du sieur Hesse,
C'est-à-t-on de dire : qu'est-ce?

15-V-41

Maurice HUOT

Bloc notes

Bravo pour le Conseil!

Le règlement organique créant le service municipal du bien-être social est adopté, — et adopté à l'unanimité. C'est le président du Comité exécutif, M. Asselin, qui l'a piloté en personne. On y a apporté, à peu de chose près, tous les amendements suggérés par les sociétés bénévoles qui ont l'expérience du service social et qui déploieraient les lacunes existantes de notre service de l'assistance municipale (Ne pas voir ici un blâme pour les fonctionnaires chargés de l'administrer et qui ne peuvent outrepasser leurs attributions).

La valeur réelle du geste du Conseil se mesurera à la mise en application du nouveau règlement. Si on tire tout le parti possible de celui-ci, les cas chroniques de misère seront traités avec tact et intelligence et on aura grand soin de travailler à la réhabilitation des miséreux et à préserver, autant que possible au moyen de l'assistance à domicile, le cadre familial, indispensable à la bonne formation des enfants.

L'enlèvement des ordures ménagères

Nous avons signalé récemment la façon déplorable dont il était fait, notamment rue Saint-Hubert, artère de grande circulation. Signaux, en toute justice pour le directeur des services, qu'on l'a sensiblement amélioré. On n'utilise pas en-

Lettre pastorale collective

De Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Québec et de Leurs Excellences Nosseigneurs les archevêques et évêques de la province de Québec à l'occasion de l'anniversaire des Encycliques "Rerum novarum" et "Quadragesimo anno" sur la restauration de l'ordre social

(Suite)

II—Applications au Canada

42. Il nous reste maintenant à examiner comment cet enseignement a été suivi dans notre pays et quel nouvel effort nous incombe si nous voulons appliquer aux problèmes d'aujourd'hui, à ceux surtout que va poser chez nous l'après-guerre, les directives lumineuses des deux Pontifes.

I—Les résultats obtenus

43. L'Église d'abord a-t-elle rempli, au Canada, le rôle que lui assignent les encycliques dans l'œuvre de restauration de la société? S'est-elle efforcée de faire connaître aux fidèles la doctrine sociale catholique? A-t-elle fondé et soutenu des institutions propres à améliorer le sort des classes pauvres?

L'œuvre de l'Eglise

44. A la première question Nous pouvons répondre en citant un ouvrage publié en France il y a dix ans, et que l'encyclique *Quadragesimo anno* signale en note, "La hiérarchie catholique et le problème social depuis l'encyclique *Rerum novarum*". Il contient la liste des actes épiscopaux du monde entier, promulguant les directives sociales de Léon XIII et les appliquant aux nécessités de chaque pays. Or le Canada y figure en bonne place. On y relève quatre-vingt-un documents: mandements, circulaires et lettres, émanant de la hiérarchie canadienne.

Vous savez, Nos très chers frères, que cette liste s'est considérablement accrue durant les dix dernières années. Plus que jamais la restauration chrétienne de la société ne laisse passer aucune occasion de vous rappeler les moyens d'y contribuer et de vous exhorter à la mettre en pratique.

45. Tout récemment encore, outre leurs fréquentes interventions orales ou écrites en faveur du syndicalisme et du corporatisme, ils publiaient une lettre collective sur le problème rural, qui demeure le problème fondamental dans notre pays. L'épiscopat, hâtons-nous de le dire, a été puissamment secondé dans cette tâche par le travail d'un bon nombre de prêtres et de laïcs.

46. Pie XI dans son encyclique *Quadragesimo anno*, signalait cette précieuse collaboration qui s'est exercée un peu partout, et il en notait les résultats en ces termes: "Ainsi s'est constituée, sous les auspices et dans la lumière de l'Encyclique de Léon XIII, une science sociale catholique, qui grandit et s'enrichit chaque jour, grâce à l'incessant labeur des hommes d'élite que nous avons appelés les auxiliaires de l'Eglise. Et cette science ne s'enferme pas dans d'obscurs travaux d'école; elle se produit au grand jour et affronte la lutte, comme le prouve excellemment l'enseignement, si utile et si apprécié, institué dans les universités catholiques, les académies et les séminaires, les congrès ou "semaines sociales", tenus tant de fois avec de si beaux résultats, les cercles d'études, les excellentes publications de tout genre si opportunément répandues".

Ces lignes élogieuses s'appliquent en partie à notre pays. Maintes institutions peuvent s'en glorifier. Au premier rang, les *Semaines so-*

NECROLOGIE

BRIEN — A Montréal, le 13, à 60 ans, Augustin Rivet, époux d'Omèrie Rivet.
CARDINAL — A Montréal, le 14, à 83 ans, Samuel Cardinal, époux de Rachel Théoret.
DESJARDINS — A Montréal, le 13, à 60 ans, Mlle Albina Desjardins.
DIONNE — A Québec, le 12, à 65 ans, Ernest Dionne, époux de feu Marie Leffrançois.
FOUBERT — A Montréal, le 14, à 34 ans, Mlle Lucien Foubert, née Aurora Mathurin.
GAGNON — A Montréal, le 13, à 39 ans, Omer Gagnon, époux d'Helène McGill.
GAMACHE — A Ottawa, le 12, à 76 ans, Gabriel Gamache, époux d'Elmire Du-mais.
GARIPEY — A Québec, le 12, à 42 ans, Albert Garipey, époux de Marie-Jeanne Chevreton.
GARNEAU — A Montréal, le 13, à 51 ans, Victor Garneau, époux de Rose-Alba Dionne.
GAUTHIER — A Montréal, le 13, à 70 ans, Mme Rodrigue Gauthier, née Marie-Louise Roch.
GROFFROY — A St-Jérôme, le 13, à 42 ans, Mme Jean-Baptiste Groffroy, née Albertine Thémis.
HUGHES — A Ottawa, le 12, à 40 ans, Antoinette Brière, épouse de Théodore Hughes.
LABBÉ — A Berthierville, le 13, à 79 ans, Delma Dupont, épouse de feu Joseph Labbé.
LABELLE — A Montréal, le 13, à 65 ans, Mme Fabien Labelle, née Valérie Montreuil.
LALONDE — A Montréal, le 13, à 83 ans, Mlle Hildes Lalande, née Emérande Paradis.
LEBLANC — A Ottawa, le 12, à 86 ans, Louis Leblanc, époux de feu Alexina Gravel.
MALBOEUR — A Ottawa, le 13, à 86 ans, Théophile Malboeur, époux de feu Nathalie Turcotte.
MARCHAND — A Montréal, le 13, à 16 ans, Yolande, fille de Joseph-Prime Marchand et de Marie-Thérèse Dubé.
MENARD — A Montréal, le 13, à 82 ans, Jérôme Ménard, époux d'Eugénie Breton.
QUÉRY — A Montréal, le 14, à 65 ans, Mme A. Quéry, née Zénaïde Clair.
ROUTHIER — A Ste-Foy, le 12, à 87 ans, Alphonse Routhier, époux de feu Édouard Routhier.
ROY — A Giffard, le 12, à 20 ans, Jean-Marcel, fils de Georges Roy et de Marie-Eliane Charbonneau.
TRUDEAU — A Montréal, le 13, à 37 ans, Rosa Héault, épouse de Joseph Trudeau.

CALENDRIER

Demain: VENDREDI 16 MAI 1941
Lever du soleil, 4 h. 29.
Coucher du soleil, 7 h. 24.
Lever de la lune, matin.
Coucher de la lune, 9 h. 39.
Premier quartier, le 4, à 7 h. 49m. du mat.
Pleine lune, le 11, à 0 h. 15m. du matin.
Dernier quartier, le 17, à 8 h. 17m. du soir.
Nouvelle lune, le 26, à 0 h. 18m. du matin.

MAI 1941											
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.					
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31					

Imprimés de deuil
MEMENTOS — REMERCIEMENTS
Imprimés ou gravés.
Liste des prix et spécimens sur demande.
L'imprimerie Populaire, Limitée
430, Notre-Dame est., Montréal
Tél.: 5-11-361

la tâche n'était pas impossible. Dès lors il se trouva des apôtres pour l'entreprendre. Rien n'arrêta leur zèle, rien ne rebuta leur patience. Ils luttèrent sans trêve contre tous les obstacles, ceux qu'ils avaient prévus comme ceux auxquels ils ne s'attendaient pas. Les succès couronnèrent leurs efforts. Et au soir de leur vie si bien remplie, dans la paix d'un repos justifié, ils ont la joie de contempler aujourd'hui les bataillons serrés de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada.

Cette Confédération est établie maintenant dans les principaux centres de la province. Deux cent trente-neuf syndicats groupent environ cinquante mille membres, répartis dans dix unions régionales et onze fédérations industrielles.

53. Mais plus encore que ses effectifs, l'influence du syndicalisme catholique atteste son importance. Ici comme ailleurs, il a formé des travailleurs foncièrement chrétiens qui méritent le bel éloge de Pie XI que Nous avons cité plus haut; il leur a assuré, par différentes mesures d'ordre technique, dont le rétablissement de l'apprentissage, une véritable compétence professionnelle; il a agi sur la masse ouvrière et l'a amenée à une meilleure collaboration avec les employeurs; il a obtenu enfin de ceux-ci et de l'Etat d'importants avantages.

Nous n'en pouvons dire autant, malheureusement, des associations patronales. Leur établissement rencontre, il est vrai, de plus grands obstacles. Quelques-uns cependant les ont surmontés. Il est à souhaiter que le courant qui se dessine actuellement vers la corporatisme les amène à se multiplier.

2—La tâche à accomplir

54. Il Nous reste, Nos très chers frères, à aborder la partie la plus importante de cette Lettre, à examiner ensemble ce que nous devons faire pour accentuer le mouvement social catholique, déterminé dans notre pays par les deux encycliques, et le conduire à son plein épanouissement.

Si Nous avons noté, en effet, avec une légitime satisfaction quelques-uns des résultats obtenus, Nous ne voudrions pas vous laisser sous l'impression que tous ont accompli leur devoir et que nous pouvons nous attendre à voir se réaliser bientôt cet ordre nouveau, basé sur la justice et la charité, que recommande Pie XI.

La tâche de l'Eglise

Ce serait une grave erreur. Dans chaque domaine, en effet, que Nous avons exploré, il reste encore beaucoup à faire et le refus d'agir, ou simplement une trop grande léthargie, pourrait nous conduire à une véritable catastrophe.

Rechristianisation des esprits
55. Ainsi la doctrine sociale catholique n'est pas assez connue, encore moins pratiquée. Le libéralisme économique a conservé de nombreux adeptes parmi nous. Si tous n'en professent pas ouvertement les dogmes, ils les mettent malheureusement chaque jour en pratique.

Combien de catholiques n'ont lu ni l'encyclique de Léon XIII, ni celle de Pie XI. Combien réclament leur enseignement, sous prétexte qu'il s'adresse pas au Canada, mais au vieux pays d'Europe, ou encore que les questions économiques ne regardent pas l'Eglise. Combien enfin ne prennent pas cet enseignement que ce qui leur va: la défense de la propriété, les droits du capital, les devoirs de l'ouvrier, et ignorent tout le reste.

56. Aveuglement funeste qui provient souvent, non de l'ignorance de la vérité, mais des affections déformées de l'âme. Pie XI le dit clairement: la principale cause de tout ce mal, c'est "la soif insatiable des richesses et des biens temporels qui, de tout temps sans doute, a poussé l'homme à violer la loi de Dieu et à fouler aux pieds les droits du prochain, mais qui, dans le régime économique moderne, expose la fragilité humaine à tomber beaucoup plus fréquemment".

Oiseaux de mon pays

PAR ALICE DUCHESNAY

Le livre de Madame Duchesnay, que précède une préface élogieuse du Frère Marie-Victorin, est une œuvre de vulgarisation. L'auteur veut faire connaître à tout le monde, petits et grands, cette science ornithologique trop négligée chez nous, qui procure pourtant à ses adeptes tant de plaisirs intellectuels et artistiques.

Ouvrage de vulgarisation, mais, en même temps, œuvre d'art. Madame Duchesnay n'a pas la science naturaliste. Elle tient à nous instruire en souriant. Chaque chapitre prend la forme d'un conte, d'un dialogue, parfois d'un apologue. Toujours, en tous cas, la matière nous est présentée d'une façon attrayante.

Il existait déjà au Canada des catalogues d'oiseaux. En français, nous n'avions guère que ceux de Dionne ou de Le Moine. Mais ces ouvrages, bien vieux d'ailleurs, s'adressaient aux spécialistes. Le livre de Madame Duchesnay comble une lacune puisqu'il joint à l'agrément littéraire la sûreté d'une documentation au fait des recherches les plus récentes. On l'adoptera dans les écoles; on le donnera en prix ou l'emportera à la campagne pour se renseigner sur les êtres fascinants que sont les oiseaux. Il ne sera pas inutile à la ville, car les citadins aussi ont leur faune ornithologique.

Madame Duchesnay n'est pas une inconnue dans le monde de nos lettres. Elle a dirigé des revues et les lecteurs de la *Revue Moderne* ou de la *Revue Populaire* se rappellent ses contes aimables, et écrits avec une plume alerte. Son premier livre consacrera une réputation due au seul talent.

Nous émettons sans nul doute, doivent présentement une part importante de leur succès au conférencier disert qui, chaque quinzaine, de beaux dessins de Mademoiselle Françoise Desrochers ajoutent à l'agrément du livre et à son utilité.

Oiseaux de mon pays, édité chez Garneau à Québec, se trouve au Devoir, il se vend 75c l'exemplaire.

La guerre atteint les Arabes

Peuple appelé à jouer un rôle important dans la guerre actuelle comme ce fut le cas lors de l'autre guerre

50 millions d'Arabes: 11 millions en Arabie, 4 millions en Syrie, 3 millions en Irak, 1 million en Palestine, 14 millions en Egypte, 700,000 en Libye, 16 millions en Afrique française

(Du service de l'Information de l'Institut canadien des affaires internationales)

Les événements de l'Irak ont attiré l'attention sur les Arabes, un peuple qui est appelé à jouer un rôle important dans la guerre actuelle comme ce fut le cas lors de l'autre guerre. Il se trouve en tout et par tout environ 50 millions d'Arabes dont 11 millions vivent en Arabie proprement dite, 4 millions en Syrie, 3 millions en Irak, 1 million en Palestine, 14 millions en Egypte, 700,000 en Libye et 1 million en Afrique française. Il existe entre ces divers groupes des différences considérables du point de vue de la race et de la religion, mais, selon le mot d'un auteur qui connaît bien la question, "ce sont tous des Arabes pour qui le fait central de l'histoire est la mission de Mahomet et le souvenir de l'Empire arabe, qui de plus cherissent la langue arabe et son héritage culturel comme leur trésor commun". Cet empire arabe, à son apogée, s'étendait de son berceau dans le Proche-Orient tout le long de la côte nord de l'Afrique jusqu'en Espagne. Aujourd'hui, le noyau du monde arabe se trouve en Asie quoiqu'un sentiment commun unisse tous les peuples arabes.

Le réveil des Arabes a débuté en Syrie au cours du dernier siècle et s'est affirmé avant la dernière guerre par la formation d'un Comité de la Fraternité arabe. Au cours de la dernière guerre, les Alliés ont mis à profit ce nationalisme pour appuyer une révolte contre la domination turque. Les accords qui ont amené les Arabes à suivre Lawrence ont donné lieu à bien des controverses, car la victoire alliée n'a pas amené la création d'un Etat arabe unifié. Le panarabisme est surtout fort en Asie orientale, où il y a encore mélangé par les querelles dynastiques et autres. En 1936, un traité de fraternité arabe et d'alliance fut signé à Bagdad et pas plus tard qu'en 1940 il se tenait au Caire un congrès de 50 chefs arabes pour réaliser la fraternité arabe. Il n'existe cependant pas d'unité réelle. Si l'Egypte est le plus avancé des Etats de langue arabe, les nationalistes égyptiens sont plus égyptiens qu'arabes. Il ne faut pas confondre le panarabisme avec le panislamisme. L'unité de tous les pays musulmans, — car il a l'appui d'un bon nombre de chrétiens, mais les deux mouvements se mélangent parfois dans une certaine mesure.

Les Etats de l'Asie arabe sont ceux qui sont nés du démantèlement de l'empire turc à l'exception de la Turquie elle-même. Ce sont:

L'Arabie saoudite

C'est le nouvel Etat formé dans la péninsule arabe entre la mer Rouge et le golfe Persique et unifié par la force de son souverain, Ibn Saoud, qui a gardé une stricte neutralité au cours de la guerre actuelle. La péninsule renferme également l'imam de Yémen, un autre Etat indépendant qui entretient des relations douteuses avec l'Italie, mais qui est retenu par la présence de forces anglaises dans le territoire voisin d'Aden ainsi qu'en Somalie sur l'autre rive de la mer Rouge.

L'Irak

Cet Etat qui embrasse les vallées du Tigre et de l'Euphrate possède une grande importance stratégique en raison de ses gisements pétroliers et de sa position comme base de communication aérienne avec l'Inde. Après la dernière guerre, le territoire fut placé sous mandat britannique, mais une violente agitation nationaliste finit par lui valoir la souveraineté et l'admission à la Société des Nations en 1932. En vertu du traité d'alliance de 1930, le pays est libre d'administrer ses affaires intérieures, mais la Grande-Bretagne conserve le droit (la situation est sensiblement la même qu'en Egypte), de maintenir des bases aériennes et d'y stationner des troupes. L'Irak a rompu ses relations diplomatiques avec l'Allemagne, mais non pas ses relations avec l'Italie. Les Allemands, opérant de l'Etat voisin de l'Irak, ont mené une propagande très active et constitué des éléments de cinquième colonne dont le travail a abouti au récent coup d'Etat.

La Transjordanie

C'est un Etat-tampon entre les autres, de création artificielle. C'est un territoire sous mandat dont les relations avec la Grande-Bretagne sont régies par un traité. Son souverain, l'émir Abdullah, a manifesté des sentiments probritanniques très accentués dans ses récentes déclarations.

La Palestine

C'est également un territoire sous mandat britannique. Les rébellions arabes qui se sont succédé pour empêcher la création d'un foyer sioniste dans le pays ont amené en 1939 la tenue à Londres d'un livre blanc qui définit une politique de cessation de l'immigration juive et de restriction des achats de terres par les Juifs. Cette concession et les mesures énergiques prises par la puissance mandataire ont valu au pays une mesure étonnante d'unité depuis le début de la guerre en dépit de maux économiques graves. Bien que les Juifs n'acceptent pas la politique du livre blanc, ils sont résolument opposés aux agressions de l'Axe. Les Nazis ont cependant réussi à monter une bonne partie de l'opinion arabe en exploitant l'argument d'une "conspiration anglo-juive". Depuis que les Italiens ont bombardé le port palestinien de Haifa, tuant nombre d'arabes et détruisant leur mosquée, la propagande italienne n'a plus guère de poids. Haifa, où aboutit la conduite de pétrole de l'Irak, est une importante base de ravitaillement en combustible.

La Syrie et le Liban

Ce sont des territoires sous mandat français qui occupent une situation stratégique par où l'on peut prendre la Turquie à revers. Les Syriens ont été fort mécontents de ne pas devenir le centre d'un Etat arabe indépendant et, après une longue lutte, ils ont forcé le gouvernement Blum à leur accorder leur indépendance selon un statut similaire à celui de l'Irak — accord qui n'a jamais été ratifié. L'agitation est grande actuellement en Syrie. Même si les gouvernants français du territoire sont demeurés fidèles à Vichy, nombre de Syriens et de Français se sont échappés pour se rallier aux troupes des Français libres. Il se produit dans le pays des émeutes pour réclamer des vivres et d'autres désordres et il est difficile de savoir si l'impulsion vient des agents de l'Axe, des nationalistes ou des gaullistes. Les forces françaises ont été en partie démobilisées et restreintes à ce que l'on croit, à quelque 20 hommes, mais certains rapports veulent que l'Axe tente d'amener du matériel et des troupes dans cette région d'importance vitale.

Le sentiment arabe, jusqu'à ces derniers temps et surtout au cours de la période des victoires anglaises contre les Italiens, évoluait favorablement dans le sens allié. Même si les activités nationalistes depuis la dernière guerre ont été surtout dirigées contre la domination anglaise ou française et contre l'Etat sioniste soutenu par les Anglais en Palestine, les chefs arabes n'ont aucun désir de se soumettre à la domination de l'Axe. Les Nazis ont cependant habilement exploité les intrigues nationalistes et dynastiques et il ne faut pas de doute que leurs récents succès dans les Balkans ont fourni des atouts à leurs agents. La déclaration suivante faite par l'émir Abdullah de Transjordanie en mars est cependant significative: "La Turquie constitue le bastion puissant de l'Orient islamique. Toute attaque contre la Tur-

quie constituerait une provocation pour tous les Orientaux et les amènerait à défendre la Turquie de leur vie et de leur argent. La chute de la Turquie — qu'Allah nous en préserve! — signifierait la chute du bastion oriental et une perte de prestige pour l'Islam". L'attitude de la Turquie complètera donc pour beaucoup dans la balance. Le sort de l'Irak complètera également pour beaucoup, non seulement en raison de l'Irak même, mais en raison de l'effet sur les autres Etats arabes. Aucun de ces Etats n'est en mesure de mobiliser des forces formidables pour aider la Grande-Bretagne, mais pour conserver sa liberté d'action dans le Proche-Orient la Grande-Bretagne doit pouvoir compter au moins sur les bonnes dispositions passives de ses habitants.

Le communiqué allemand

Berlin, 15 (A.P.) — Le haut commandement allemand a émis le communiqué suivant:

"Un sous-marin a coulé un croiseur auxiliaire britannique "bien armé" dans l'Atlantique du Nord. Au cours d'attaques de jour et de nuit, des avions ont coulé trois navires marchands anglais d'un tonnage global de 11,000 tonnes et en ont endommagé deux autres.

"Les avions allemands ont attaqué avec succès divers objectifs militaires en Grande-Bretagne, massacrant plusieurs quadrimoteurs sur le terrain.

"Dans l'Afrique du Nord, il y a eu activité notable des troupes d'artillerie et de reconnaissance à Tobrouk. Là et à Salum, deux chars d'assaut britanniques ont été détruits, plusieurs canons capturés et nombre de soldats faits prisonniers. Les avions légers de combat ont appuyé les attaques de terre contre l'infanterie et les colonnes motorisées dans la région de Salum.

"En Méditerranée, les avions allemands ont bombardé avec vigueur les objectifs militaires des îles de Malte et de Crète, de jour et de nuit. "Au cours d'une attaque d'avions légers de combat de deux aéroports de Crète, quinze avions ennemis de chasse ont été détruits sur le terrain. En outre, les avions de chasse allemands ont descendu huit avions alliés au cours de vols au-dessus de l'île de Crète. "Il n'y a pas eu d'envoies ennemis au-dessus du territoire du Reich la nuit dernière. "Du 12 au 14 mai, l'ennemi a perdu 31 avions, soit 13 détruits dans des combats aériens, trois descendus par les batteries de terre et les autres démolis sur le terrain. Pendant les mêmes jours, nous avons perdu trois avions seulement. "L'équipage d'un avion de combat, composé du lieutenant Kloss, du correspondant de guerre Adolf, du sergent Engel, du sergent Schilling et du capitaine Knoechel, s'est particulièrement distingué par ses raids audacieux sur une usine d'armements dans le sud de l'Angleterre.

"En Afrique du Nord, le lieutenant Kolbitz a fait preuve de grande ténacité et d'esprit de combat comme commandant d'un détachement antiavions.

Conventum à l'Externat classique Sainte-Croix

C'est le dimanche 24 mai prochain, à 11 heures de l'avant-midi, que l'Amicale des anciens élèves de l'Externat classique Sainte-Croix se réunira à l'Alma Mater de la rue Sherbrooke est.

Il y aura messe basse, goûter, discours, élections, discussions. Nous comptons sur la présence de tous les anciens. (Comm.)

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ASSURANCES
HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441, St-François-Xavier - Montréal
Tél. MARquette 2383-2384

AVOCATS
Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.
Vanier & Vanier
AVOCATS
87 onet, rue Saint-Jacques
Tél. HARBOUR 2841

BREVETS D'INVENTIONS
MANUEL DE L'INVENTEUR
GRATIS sur DEMANDE
ALBERT FOURNIER
934 ST-CATHERINE ST. MONTREAL

COMPTABLES
Anderson & Valiquette
Comptables-Vérificateurs
J.-Charles Anderson, L.T.C.
Jean Valiquette, C.A., L.T.C.
Roméo Carle, L.S.C., C.A.
A. Dagenais, L.S.C., C.A.
Georges Bernier, C.A.
84 Notre-Dame ouest - PL. 9709

Caron & Caron
Comptables Agréés - Chartered Accountants
Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A.
Henri Caron, B.A., L.L.B., L.S.C., C.A.
Passif du point de vue électoral? Actif du point de vue national!
par Pierre VIVIERS
Entrevue posthume avec Mlle Augustine Bourassa
par Alfred YOTTE
La politique du rassemblement
par "CANDIDE"
Echos politiques: Québec, Montréal, Ottawa
par Louis LAMBERT
Etienne ROBIN
Jean-Pierre LORTIE
La lutte pour la nouvelle "Toison d'or"
par René de BOURJOLY
Le "Petit Septuor de la Bonne Chanson" (reportage illustré)
par LE VOISIN
Courrier expr. ordinaire
par LA FEMME DU POSTILLON
Le parti libéral et l'unité nationale
par André LAFLECHE
Les "Savants de demain"
Cinéma (Echos de France)
Amour (Abel Bonnard et André Rivoire)
Délices (De la bécasse au cœur de boeuf)
par Mlle A. GERIN-LAJOIE
... et Modes (Notes variées: la coiffure en France; gascogne sur la mode, etc.)
Dame Barbe-Bleue (nouvelle)
par Michel DAVET
Les Réfugiés: qui sont-elles? que font-elles? que disent-elles? — II
par Marie CREVET
Les sauvages on de l'oeil!
par Marie CREVET

Chartré, Samson & Cie
Comptables agréés - Chartered Accountants
Succursales de LaRue & Trudeau de Samson Knight & Cie
Maurice Chartré, C.A.
Jacques LaRue, C.A.
Jean-Paul Gauthier, C.A.
Léon Carle, C.A.
Paul-E. Brunet, C.A.
Jacques Angers, C.A.
G. Frank Lafferty, C.A.
Albert Garneau, C.A.
Dollard Huot, C.A.
Jean Lacroix, C.A.
Maurice Samson, C.A.
A. Emile Beaulieu, C.A.
E. Harry Knight, C.A.
Gérard Marouin, C.A.
Lucien-P. Bélair, C.A.
Lionel Roussin, C.A.
Raymond Fortier, C.A.
Réal-A. Ronden, C.A.
Jean-Paul LaRue, C.A.
Guy Bernard, C.A.
Montréal Québec Rouyn

P.-A. GAGNON
Comptable agréé Chartered Accountant
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HARBOUR 5990

Léon-A. Hurtubise
C.P.A.
Comptable public licencié
60, St-Jacques O. - Montréal
Téléphone: HARBOUR 1

44 DU NOUVEAU 44
Assortiment complet
Underwood Remington, Royal, Portatif et Standard, Machines à Additionner, Calculatrices, Protecteurs de Chèques, Papiers, etc. etc.
Canada Dactylographe Enr.
Nouvelle adresse: 44 St-Jacques O.
HARBOUR 6968 R.-T. Armand, prop.

ROYAL REMINGTON UNDERWOOD
Silencieux, régulier, portable
Protecteurs de chèques et ameublement de bureau
Machines à additionner, Service.
N. MARTINEAU & FILS
1019 rue BLEURY
Entre les rues Vitré et LaGauchetière

ENCADREURS
Wisintainer & Fils
908 BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Moulures - Cadres - Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
Lanc. 2264

IMPORTATEURS
J.-A. Bernier et ses fils. Fondée en 1892
C. X. TRANCHMONTAGNE & CIE
Importateurs de tissus et toiles
Spécialités pour Communautés religieuses
459 St-Sulpice Tél. BE. 2531-2

OPTOMETRISTES OPTICIENS
Spécialités: HARBOUR 5544
EXAMEN DE LA VUE
AJUSTEMENT DE VERRES
A. PHANEUF-A. MESSIER
OPTOMETRISTES-OPTICIENS
1767 St-Denis Montréal

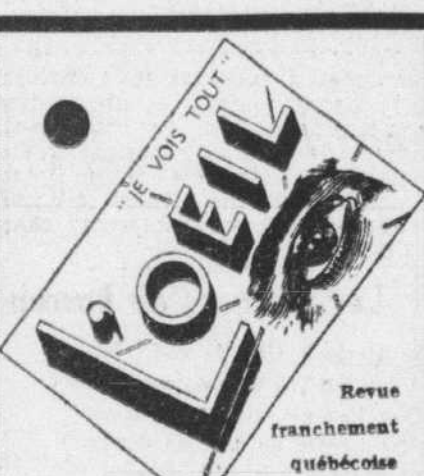
REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Estimés gratuits sur demande.
---S. Henri-Julien - Tél. PL. 1112

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Estimés gratuits sur demande.
---S. Henri-Julien - Tél. PL. 1112

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Estimés gratuits sur demande.
---S. Henri-Julien - Tél. PL. 1112

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Estimés gratuits sur demande.
---S. Henri-Julien - Tél. PL. 1112

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT



Revue franchement québécoise

SOMMAIRE du 15 MAI

De hauts personnages libéraux tremblent et se terrent.
L'émancipation de la femme et les vieux parapluies
par Etienne REY
L'histoire des "gros chars" depuis cinquante ans
par Paul DAUTRAY
Nos jeunes artistes: l'Exposition des Anciens de l'Ecole des Beaux-Arts
Passif du point de vue électoral? Actif du point de vue national!
par Pierre VIVIERS
Entrevue posthume avec Mlle Augustine Bourassa
par Alfred YOTTE
La politique du rassemblement
par "CANDIDE"
Echos politiques: Québec, Montréal, Ottawa
par Louis LAMBERT
Etienne ROBIN
Jean-Pierre LORTIE
La lutte pour la nouvelle "Toison d'or"
par René de BOURJOLY
Le "Petit Septuor de la Bonne Chanson" (reportage illustré)
par LE VOISIN
Courrier expr. ordinaire
par LA FEMME DU POSTILLON
Le parti libéral et l'unité nationale
par André LAFLECHE
Les "Savants de demain"
Cinéma (Echos de France)
Amour (Abel Bonnard et André Rivoire)
Délices (De la bécasse au cœur de boeuf)
par Mlle A. GERIN-LAJOIE
... et Modes (Notes variées: la coiffure en France; gascogne sur la mode, etc.)
Dame Barbe-Bleue (nouvelle)
par Michel DAVET
Les Réfugiés: qui sont-elles? que font-elles? que disent-elles? — II
par Marie CREVET
Les sauvages on de l'oeil!
par Marie CREVET

EN VENTE 10c
dans tous les kiosques de journaux.
1.00 l'exemplaire
Adressez à l'abonnement à M. l'administrateur.
par année
226

Exploits de l'aviation navale britannique

Elle attaque un convoi, en Méditerranée, détruisant un navire marchand de 8,000 tonnes et endommageant un destroyer — Dans l'Irak, elle bombarde avec succès des baraquements à Asmara, une petite usine d'armements à Musaiyib et un puits de gazoline à Raschid — L'aviation sud-africaine

LE CAIRE, 15 (A.P.) — Un communiqué ajourné des quartiers généraux de la Royal Air Force rapporte, aujourd'hui, ce qui suit: L'aviation navale britannique a bombardé, lundi soir, dans la Méditerranée, un convoi de destination de l'Afrique, détruisant ainsi un navire de la marine marchande de 8,000 tonnes et endommageant un destroyer. Le communiqué précise que le cargo a sauté alors que la dernière fois que les Britanniques ont vu le destroyer il s'en échappait des nuages de fumée.

Le communiqué signale encore que l'aviation navale britannique a participé à la bataille de l'Irak, bombardant avec succès des baraquements à Asmara, sur la côte de l'Érythrée, et aussi bombardé une petite usine d'armements à Musaiyib et un puits de gazoline à Raschid. Le communiqué ajoute que pour la première fois l'aviation sud-africaine est entrée en action, le 12 mai, en Cyrénaïque. La même nuit (comme le signalait le communiqué d'hier) Malte fut l'objet d'une attaque ennemie. La base navale britannique de Suda-Bay, en Crète, fut attaquée "continuellement", mais sans dommage, durant la nuit du 12 au 13 mai.

M. Churchill et Hess

LONDRES, 15 (C.P.) — Le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Churchill, a déclaré qu'il se laissera guider par l'intérêt public pour choisir le moment le plus propre à une déclaration publique sur l'affaire Hess.

Pressé d'expliquer le retard de 48 heures à annoncer l'arrivée en parachute de Rudolf Hess en Ecosse, M. Churchill a dit: "Tout d'abord, il fallait établir l'identité de l'aviateur allemand blessé qui avait atterri. Il paraissait incroyable que ce fût l'Allemand supposé. Je ne l'ai pas cru, lorsqu'on m'en parla dimanche, mais j'ai immédiatement envoyé un officier qui avait connu le sous-führer et qui était capable de causer avec lui en allemand. Entretemps, l'Allemagne a parlé du dérangement mental du sous-führer et de son envolée en Ecosse. Ce qui n'était que probabilité est alors devenu certitude définitive."

Un agent d'annonces accusé de fraude

Jacob Bruck, 35 ans, agent de publicité a subi hier son enquête préliminaire devant M. le juge Archambault, sous l'accusation d'avoir vendu sous de faux prétextes, de l'espace dans The Canadian Militia Journal — The Salute. Bruck s'identifiait sous le nom de Colonel J. K. Keffer et sollicitait ses victimes par téléphone a-t-on appris à l'instruction hier. Après avoir entendu certains détails de cette cause, détails mis en lumière par Me Gustave Adam qui agissait pour la police fédérale, le tribunal a cité Bruck à son examen volontaire qui aura lieu lundi.

Des copies du journal The Salute, des états de compte pour un montant de \$1,600 pour une période de six mois, et des chèques de trois grandes firmes pour le paiement de l'espace dans le journal au taux de \$120 pour une annonce de 10 x 7 1/2 ont été produits comme exhibits par la poursuite. Selon la plainte, Bruck aurait ainsi recueilli une somme de \$10,855, entre le premier octobre 1940 et le 15 mars de la même année.

Un témoin, Mme Catherine Decary, 1988, rue Saint-Antoine qui travaillait dans des locaux contigus à ceux de Bruck a surpris des conversations téléphoniques de l'accusé. Dans l'une, Bruck donnait son faux nom de Colonel Keffer, sollicitait la firme United States Steel Corp.

Bruck disait alors qu'il venait justement de converser avec le ministre de la défense nationale et que ce dernier lui avait donné mission d'appeler la compagnie United States Steel en rapport avec la campagne du Canadian Militia Journal. Puis Bruck confiait qu'il y avait un prix spécial à l'occasion de cette campagne, ce prix étant de \$120 pour une pleine page de 10 x 7 1/2 et de \$60 pour une demi-page. Bruck aurait fait d'autres victimes par des moyens similaires.

Le cardinal parlera à Radio-Canada ce soir, à 9 h. 45

Québec, 15 (C. P.). — Son Eminence le cardinal Villeneuve parlera sur le réseau français de Radio-Canada ce soir, à 9 h. 45, à l'occasion de la Semaine des encycliques.

On ferait bien de se hâter...

La prochaine conférence de M. Bourassa — Allocutions de MM. Prince et Perrault — Service d'autobus

C'est le mardi soir, 20 mai prochain, au Plateau, que M. Henri Bourassa donnera, au bénéfice des moniales bénédictines de Sainte-Marie des Deux-Montagnes, sa prochaine conférence publique. Sujet: Maux et remèdes.

M. le Dr J.-B. Prince présentera le conférencier, M. Antonio Perrault, avocat, présidera la réunion et remerciera M. Bourassa.

Les billets sont en vente, au prix de \$1.00, aux pharmacies suivantes: Nord — Pharmacie Desjardins, 10851 Lajeunesse, DU. 2300; Saint-Etienne — Pharmacie Doray, 6949 Saint-Denis, DU. 2910; Outremont — Pharmacie Outremont, 1195 ouest, Bernard, DU. 0533; Pharmacie Cusson, 1067, Laurier ouest, CR. 6200.

Sud-Centre — Pharmacie Montcalm, 422 est, Ste-Catherine, MA. 5743; Verdun — Pharmacie Fabien, 3681 Wellington, WE. 3641; Pharmacie Fabien, 5705 Verdun, YO. 4120.

Mort du Lt-colonel Claude Brown

Il était l'un des directeurs du Conseil suprême des Chevaliers de Colomb, l'un des directeurs de la "Banque du Canada" et gouverneur de l'Université de London — Il est décédé subitement à Glasgow

Ottawa, 15 (C. P.). — Le Lt-colonel Claude Brown, O.B.E., de London, Ont., président des Huites (de l'armée canadienne) des Chevaliers de Colomb, est décédé subitement à Glasgow, jeudi dernier, selon une nouvelle reçue aujourd'hui à Ottawa.

Le Lt-colonel Brown s'était rendu outre-mer en avril 1940 pour y diriger le travail des Huites des Chevaliers de Colomb là-bas. Il était l'un des directeurs du Conseil suprême des Chevaliers de Colomb, depuis 1925.

Le Lt-colonel Brown était directeur de la Banque du Canada et membre du bureau des gouverneurs de l'Université de London. Durant la guerre de 1914 il avait servi dans le corps dentaire et avait le grade de Lt-colonel au moment de la démobilisation.

Les deux zones en France

Vichy. — Le nouvel accord concernant le passage des marchandises et des valeurs d'une zone à l'autre entrera vraisemblablement en vigueur avant la fin du mois. Les marchandises passeront librement à l'exception de quelques matières. Les paiements en francs seront également libres. Il en sera de même du passage des valeurs mobilières libellées en francs. Le passage de l'or et des devises reste interdit.

Torpillé

Londres, 15 (C.P.) — Le ministre de l'Air a émis le communiqué suivant: Un avion en patrouille au large de la côte hollandaise, a torpillé hier après-midi un navire ennemi chargé de provisions et formant partie d'un convoi. L'avion est retourné sauf, à sa base.

A Polytechnique

Le conseil de perfectionnement de l'Ecole polytechnique de Montréal, qui groupe une trentaine d'ingénieurs éminents, se réunira demain pour examiner les thèses des finissants.

Les billets sont aussi en vente au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame (est), à Montréal. Téléphone: BELair 3361, ainsi qu'à la Librairie Pinault, 466, Mont-Royal est. Téléphone: HARbour 6221.

On fera bien de ne pas tarder à retenir ses billets. Plusieurs centaines ont déjà été enlevées et c'est l'habitude qu'aux conférences de M. Bourassa ceux qui ont trop attendu ne trouvent pas à se placer. Il y aura le soir de la conférence un service d'autobus particulier pour faciliter l'accès du Plateau.

IRAK

Les rebelles protestent contre le bombardement de deux ambulances

Ils n'ont guère de succès à annoncer, sauf la capture d'un aviateur, blessé dans la chute de son avion

Beyrouth, Liban, 15 (A.P.) — Les rebelles de l'Irak ont émis, jeudi, à Bagdad, le communiqué qui suit: "Sur le front de l'Ouest, l'aviation ennemie a bombardé deux ambulances dont l'emblème (le croissant rouge, qui est l'équivalent musulman de la croix rouge) était bien visible. Les deux conducteurs des ambulances ont été tués. Cet acte est une nouvelle preuve de la brutalité de l'ennemi qui viole ainsi la convention internationale de Genève."

"Le commandant de la force aérienne signale que l'aviation a fait un certain nombre d'envoies de reconnaissance au-dessus des bases ennemies. Tous nos avions sont revenus à leurs bases."

"Un avion ennemi a survolé la capitale vers midi et demie, laissant tomber un certain nombre de bombes sur la ville mais ne faisant aucune victime ni aucun dommage. Cinq autres avions ennemis ont survolé la ville du sud, laissant tomber plusieurs bombes qui ont manqué leur objectif et causé des dommages insignifiants." (Un communiqué britannique a dit que l'aviation navale avait bombardé avec succès des baraquements à Asmara.)

"Un avion ennemi est tombé à 18 milles de Karbala. C'était un bombardier portant le no 3118 à bord duquel étaient deux officiers. L'un de ceux-ci s'est tué dans la chute et l'autre, blessé, a été fait prisonnier."

"Nos troupes du désert ont organisé des patrouilles et sont venues plusieurs fois en contact avec l'ennemi."

Carte du vêtement en France

Vichy. — Une carte de vêtements sera mise en circulation avant le 15 juin, assure-t-on. Elle comportera cent "tickets-chiffres" et dix "tickets-lettres", qui correspondront chacun à un certain nombre de "points". Les cartes comporteront, en outre, des "bons d'achats" spéciaux que seules les mairies délivreront et rempliront. On pense que dès la mise en circulation de la carte, des "tickets-chiffres" de 1 à 30 pourraient être utilisés. Le ministère de la Production industrielle fixera le nombre de "points" représentés par chaque "ticket".

Les délégués du Barreau de Montréal au conseil général

Le conseil du Barreau de Montréal a nommé hier ses délégués au conseil général du Barreau de la province. Ce sont le sénateur Elie Beauregard, bâtonnier de Montréal; Mes Francis Fautoux, ex-bâtonnier; Charles Coderre, syndic; W.-P. Chipman, trésorier; J.-S. McFadden, Aldéric Laurendeau, Antonio Garneau et Camille de Martigny, de Saint-Jérôme.

La réunion du conseil général aura lieu le 7 juin prochain, pour l'élection du bâtonnier général. Elle se tiendra probablement à Montréal. Le Barreau de Montréal a décidé de porter en appel le jugement récent de M. le juge Forest, de la Cour supérieure, rejetant l'action du Barreau contre le notaire J.-M.-M. Préville, de Saint-Gabriel de Brandon. "Des résolutions de félicitations ont été adoptées à l'adresse de MM. Albert Chabot, greffier du juge en chef Mercier, de la Cour de circuit. À l'emploi de cette Cour depuis 1887, et J.-O. Larivière, chef du département des dossiers de la Cour de circuit, à l'emploi de la même Cour depuis 1889."

Fête franco-libanaise à Paris

Paris. — A l'église "Notre-Dame du Liban", la fête nationale franco-libanaise fut célébrée comme chaque année, sous la présidence du cardinal Suhard, et en présence de M. François de Brinon, délégué général du gouvernement. À l'issue de l'office une réception réunissait les personnalités franco-libanaises, notamment les amiraux Lacaze et Mornet.

Les journaux français à 1 franc et à 4 pages

Vichy. — A la suite d'une décision prise par le conseil des ministres, le prix des journaux sera porté de cinquante centimes à un franc, à dater du 16 mai. La mesure était déjà appliquée en zone occupée depuis le 2 mai. Le gouvernement a décidé d'autre part que les journaux pourront désormais paraître sur quatre pages, six jours par semaine.

Vient d'arriver

Pourquoi la France a été vaincue

LES ETAPES VERS LA DÉFAITE (tome II)

par Pierre Pasquier

Volume de 205 pages. Au comptoir 75c, par la poste 85c.

Service de Librairie du "DEVOIR"

L'incident Hess

Des Sénateurs américains demandent à M. Roosevelt d'entrer en scène

Les isolationnistes Wheeler et Burton suggèrent au président d'intervenir et de tenter de rompre la paix

Washington, 15. — (A.P.) — Les critiques de la politique étrangère de l'administration, au Sénat américain, faisant allusion à l'évasion de Rudolf Hess ont suggéré, aujourd'hui, au président Roosevelt, que l'heure était peut-être propice d'user de son influence pour inciter la Grande-Bretagne et l'Allemagne à faire la paix.

Le sénateur Burton Wheeler (démocrate du Montana) a déclaré que l'évasion en Ecosse du chef nazi no 3 "est destinée à avoir un profond effet de découragement sur le moral du peuple allemand."

"Bien plus, dit-il, cet incident semble offrir une occasion au président des États-Unis d'entrer en scène et d'empêcher de nouveaux carnages de l'humanité."

Le sénateur C. W. Brooks (républicain de l'Illinois), a exprimé une opinion similaire en disant que l'incident Hess avait "pratiquement brisé" pour un geste de paix.

Aux Assises

Procès de Mes Tarte et Décaré fixé au 10 juin

Ce matin, aux Assises criminelles, devant M. le juge Wilfrid Lazure, ont comparu de nouveau Mes Jean-L. Tarte et Pierre Décaré, accusés d'avoir facilité l'évasion du service militaire obligatoire d'un groupe de jeunes Syriens. Le procès des deux accusés a été ajourné officiellement pour le 10 juin prochain. Lors de leur première comparution en Cour du banc du roi, la Cour par inadvertance, avait fixé le procès au 9 juin, mais ce jour coïncidant avec la fête du Dominion, on dut remettre le procès au lendemain. De plus, ce matin, les cautionnements ont été renouvelés pour le cas de Me Décaré, ce dernier n'ayant pas pu rejoindre les personnes susceptibles de renouveler ce cautionnement pour lui mardi dernier. Ce qu'il fit ce matin. Me Jean-L. Tarte, pour ce qui le regardait, avait pu renouveler ce cautionnement. Tous deux sont donc en liberté d'ici le dix juin.

Mike Maloney qui plaidera coupable mardi, à l'accusation d'avoir induit des jeunes gens à fuir le service militaire obligatoire et qui doit être sentencié le 28 mai prochain, a demandé à la Cour d'être libéré d'ici là, pour régler ses affaires de famille et a obtenu cette libération moyennant le cautionnement qu'il avait déjà fourni. La police n'ayant pas d'objection, ni la Couronne, représentée par Me Gerald Fautoux.

Ce matin, aux Assises, s'est institué le procès de Noël Boileau, un récidiviste, accusé de tentative de vol. Après un procès expéditif et une preuve écrasante contre lui, Boileau fut trouvé coupable par le jury et condamné à deux ans de prison.

Un pipe-line de Portland à Montréal ?

Un projet de la "Standard Oil Co." New-York, 15 (A.P.) — La Standard Oil Company du New-Jersey songe à construire un pipe-line de Portland, Maine, à Montréal (soit 200 milles par air), pour pouvoir réserver plus d'espace pour l'expédition et ce, en vue de contribuer à l'effort de la défense nationale.

Un tel pipe-line expédierait au Canada l'huile brute de la côte du golfe du Mexique ou de l'Amérique du Sud.

On sait que la Standard détient la majorité des actions de l'Imperial Oil Co., Ltd., l'un des facteurs de premiers plan dans l'industrie pétrolière au Canada.

Droit de passage à la croisée des rues

M. Asselin, président du comité exécutif, a dit ce matin au sujet du jugement rendu par M. le juge Denis dans une cause d'accident d'automobile, que le règlement municipal de la circulation sera étudié, en vue de le rendre conforme à la loi provinciale, en ce qui concerne le droit de passage à la croisée des rues.

Le juge a dit dans son jugement que le règlement municipal est sur ce point ultraviolet, et que, de plus, la solution municipale du problème est dangereuse, tandis que la loi provinciale adopte une réglementation bien plus sage sur ce point. La loi provinciale donne le droit de passage à la voiture qui est à droite, tandis que le règlement municipal le donne à la voiture qui entre la première dans la croisée des rues.

Le juge a dit dans son jugement que le règlement municipal est sur ce point ultraviolet, et que, de plus, la solution municipale du problème est dangereuse, tandis que la loi provinciale adopte une réglementation bien plus sage sur ce point. La loi provinciale donne le droit de passage à la voiture qui est à droite, tandis que le règlement municipal le donne à la voiture qui entre la première dans la croisée des rues.

Le juge a dit dans son jugement que le règlement municipal est sur ce point ultraviolet, et que, de plus, la solution municipale du problème est dangereuse, tandis que la loi provinciale adopte une réglementation bien plus sage sur ce point. La loi provinciale donne le droit de passage à la voiture qui est à droite, tandis que le règlement municipal le donne à la voiture qui entre la première dans la croisée des rues.

Le juge a dit dans son jugement que le règlement municipal est sur ce point ultraviolet, et que, de plus, la solution municipale du problème est dangereuse, tandis que la loi provinciale adopte une réglementation bien plus sage sur ce point. La loi provinciale donne le droit de passage à la voiture qui est à droite, tandis que le règlement municipal le donne à la voiture qui entre la première dans la croisée des rues.

Le juge a dit dans son jugement que le règlement municipal est sur ce point ultraviolet, et que, de plus, la solution municipale du problème est dangereuse, tandis que la loi provinciale adopte une réglementation bien plus sage sur ce point. La loi provinciale donne le droit de passage à la voiture qui est à droite, tandis que le règlement municipal le donne à la voiture qui entre la première dans la croisée des rues.

Le juge a dit dans son jugement que le règlement municipal est sur ce point ultraviolet, et que, de plus, la solution municipale du problème est dangereuse, tandis que la loi provinciale adopte une réglementation bien plus sage sur ce point. La loi provinciale donne le droit de passage à la voiture qui est à droite, tandis que le règlement municipal le donne à la voiture qui entre la première dans la croisée des rues.

Le juge a dit dans son jugement que le règlement municipal est sur ce point ultraviolet, et que, de plus, la solution municipale du problème est dangereuse, tandis que la loi provinciale adopte une réglementation bien plus sage sur ce point. La loi provinciale donne le droit de passage à la voiture qui est à droite, tandis que le règlement municipal le donne à la voiture qui entre la première dans la croisée des rues.

Le juge a dit dans son jugement que le règlement municipal est sur ce point ultraviolet, et que, de plus, la solution municipale du problème est dangereuse, tandis que la loi provinciale adopte une réglementation bien plus sage sur ce point. La loi provinciale donne le droit de passage à la voiture qui est à droite, tandis que le règlement municipal le donne à la voiture qui entre la première dans la croisée des rues.

Le juge a dit dans son jugement que le règlement municipal est sur ce point ultraviolet, et que, de plus, la solution municipale du problème est dangereuse, tandis que la loi provinciale adopte une réglementation bien plus sage sur ce point. La loi provinciale donne le droit de passage à la voiture qui est à droite, tandis que le règlement municipal le donne à la voiture qui entre la première dans la croisée des rues.

Le juge a dit dans son jugement que le règlement municipal est sur ce point ultraviolet, et que, de plus, la solution municipale du problème est dangereuse, tandis que la loi provinciale adopte une réglementation bien plus sage sur ce point. La loi provinciale donne le droit de passage à la voiture qui est à droite, tandis que le règlement municipal le donne à la voiture qui entre la première dans la croisée des rues.

Le 24 mai

A Carillon et au parc Lafontaine

Présence de sir Eugène Fiset au monument Dollard — Le défilé militaire

Le Service de l'Information nous communique:

Son Excellence le major-général sir Eugène Fiset, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, a accepté l'invitation du brigadier-général E. de B. Panel, commandant du district militaire No 4, à l'occasion de la fête de Dollard des Ormeaux et de la jeunesse héroïque, le 24 mai prochain.

Le lieutenant-gouverneur sera donc au parc Lafontaine pour rendre le salut aux effectifs qui paraîtront en ce jour. Il sera entouré d'un groupe imposant de personnalités officielles de l'Eglise, de l'Etat et de l'Armée.

On sait d'autre part que l'honorable Pierre-F. Casgrain, secrétaire d'Etat, représentera officiellement le gouvernement du Canada à la cérémonie, qui se déroulera en face du monument de Dollard des Ormeaux.

La parade militaire du 24 mai sera considérable. Elle sera constituée non seulement de troupes régulières, mais de milliers de cadets. La cérémonie aura lieu à 3 h. de l'après-midi.

Le même jour, mais le matin, les honneurs seront également rendus à Dollard et à ses seize camarades héroïques à Carillon, site même du combat de 1680. Une messe basse célébrée dans l'église précédera la cérémonie à l'extérieur du temple. Cette cérémonie sera extrêmement impressionnante. Le major-général T.-L. Tremblay et plusieurs orateurs commenteront le symbole splendide du sacrifice des dix-sept de Long-Sault, relativement à toute la jeunesse héroïque du Canada.

La "Beauharnois"

Peu de députés en Chambre ce matin

Des "veilleurs" de la nuit dernière, il ne reste que MM. Côté et Girouard chez les ministériels, ainsi que M. Bissonnette et l'opposition

Les arguments de M. Duplessis contre la "Beauharnois" et la dénationalisation — Ce que M. Leduc propose

Québec, 15. — (D.N.C.) — La Chambre, ajournée à 7 h. 25 ce matin, s'est réunie quatre heures plus tard. Les banquettes des députés sont à peu près vides. "Des veilleurs" de la nuit il ne reste que MM. Côté et Girouard chez les ministériels et aussi M. Bernard Bissonnette qui, malgré une nuit blanche, continue à présider et tous les oppositionnistes qui ont passé la nuit à discuter en Chambre.

Dès le début de la séance, l'Assemblée législative a repris le débat sur la deuxième lecture des résolutions relatives au projet de loi concernant l'expropriation de la Beauharnois. M. Duplessis fit remarquer que l'opposition avait clairement fait connaître son opinion au cours des séances d'hier et déclaré qu'il suffisait de considérer les déclarations diffusées et confuses des ministériels pour se rendre compte qu'il ne s'agit pas d'un projet d'intérêt public. M. Duplessis ajoute que les charges imposées par la guerre sont de plus en plus lourdes, qu'Ottawa demande à Québec de renoncer à des sources de revenus considérables et que le moment est mal choisi pour se lancer dans une entreprise de millions.

Le chef de l'opposition résume les principaux arguments de l'Union Nationale contre le projet de la Beauharnois et conclut qu'il ne pouvait voter en faveur des résolutions sans avoir de renseignements adéquats.

Il n'y eut pas de réplique, de la part de la droite et les résolutions sur division. La troisième lecture sur division. La troisième lecture est remise à la prochaine séance.

La canalisation

La Chambre passe ensuite à la deuxième lecture des résolutions concernant la canalisation du St-Laurent et comme dans le cas précédent, M. Duplessis résume les objections de l'Union Nationale à un tel projet de loi. Il insiste surtout sur le fait que la législation abandonne des droits primordiaux et laisse à l'exécutif le soin de décider sur une question d'une importance vraiment extraordinaire.

M. Duplessis raconte les objections qui se sont élevées au Canada et aux États-Unis contre le projet, et les dangers que celui-ci constitue pour la suprématie maritime du port de Montréal, pour nos chemins de fer, etc. De plus, le bill est extrêmement dangereux. Il ne s'agit pas en l'instance pour la législature d'approuver ou de rejeter un projet précis, délimité au moins dans ses grandes lignes. Mais c'est la législation qui abandonnant tous ses droits, donne à l'exécutif le droit de lier la province à n'importe quoi.

M. Leduc

M. F.-J. Leduc, député de Laval, dit que s'il favorisait l'achat de la Beauharnois, c'est surtout parce qu'il est connexe au projet de canalisation.

Il dit que l'on évolue rapidement vers un ordre nouveau, un peu dans tous les pays par la rapide saturation de la taxation possible.

Les pouvoirs publics devront envahir d'autres domaines laissés jusqu'à la propriété privée.

Le gouvernement de la province doit entrer dans le domaine de

Des avions allemands arrivent en Irak par voie de la Syrie

Une mission du Reich en Syrie — Les hommages d'Hitler au président de la Turquie

Brèche à la convention de l'armistice franco-allemand, dit M. Eden

Le Caire, 15 (C.P.) — On annonce officiellement que des avions allemands ont atterri en Irak.

On rapporte aussi qu'une "mission allemande" est arrivée en Syrie. On ne connaît pas l'objet de cette mission.

De Londres, on mande que des avions allemands ont atterri en Syrie, pays sous mandat français, en route vers l'Irak. D'autre part, le ministre des affaires étrangères, M. Eden, prétend que Vichy a accordé des droits de passage aux troupes allemandes.

Stamboul, 15 (A.P.) — L'ambassadeur allemand von Papen a présenté "d'amicaux hommages" de la part du chancelier Hitler au président de la Turquie, M. Ismet Inonu, au cours d'une longue conversation qu'il a eue avec lui aujourd'hui, selon un communiqué officiel.

Le ministre des affaires étrangères, M. Saracoglu, était présent à l'entretien. Il n'a ajouté aucun détail.

Stamboul, 15 (A.P.) — Selon une information officielle, des représentants des Turques cherchent à obtenir de la Turquie la permission pour l'Allemagne d'envoyer à travers le territoire turc du matériel de guerre propre à aider les nationalistes irakiens à résister aux Britanniques. L'ambassadeur allemand von Papen aurait eu des entretiens avec le ministre de l'Irak à Ankara.

En Ethiopie

NAIROBI, colonie du Kenya, 15 (C.P.) — Les quartiers généraux de l'Afrique équatoriale anglaise disent que les opérations se poursuivent avec succès en Ethiopie sur tous les fronts. On sait maintenant, disent-ils, que le nombre des chars d'assaut légers capturés le 13 mai est de 13."

La grève à la "General Motors" est ajournée de 24 heures

Washington, 15 (A.P.) — Le Médiation Board (l'Office d'arbitrage) de la Défense nationale des États-Unis a annoncé, de bonne heure aujourd'hui, un ajournement de 24 heures (à compter de 8 h. ce matin, heure avancée de l'est), de la grève ordonnée par la C. I. O., dans environ 60 usines de la General Motors Corporation, à travers les États-Unis.

La General Motors a accepté l'offre que lui a faite l'Office d'arbitrage pendant 24 heures les recommandations faites par cet Office pour une solution satisfaisante du différend.

Le délai dans la grève expirera à 5 h. 10, demain matin, heure avancée de l'Est.

M. William H. Davis, vice-président de l'Office, a révélé que le C. I. O. (section des United Automobile Workers), avait accepté "sans réserve" ses recommandations, cette acceptation sujette à ratification par les membres de l'Union.

La grève des employés de la General Motors,



Jeudi, 15 mai

Chez les libéraux

La Fédération libérale nationale

Le sénateur Hugessen sera président intérimaire — Programme pendant le temps de la guerre

Ottawa, 15. — En attendant la réunion annuelle de la Fédération libérale nationale, le sénateur S. A. K. Hugessen, C.R., se rendant à la requête du premier ministre, a accepté de remplir les fonctions de président intérimaire de la Fédération.

Le sénateur Hugessen succède au sénateur Norman Lambert qui, depuis neuf ans, était président de la Fédération libérale.

Pour la durée de la guerre, on a l'intention de borner l'activité de la Fédération exclusivement à l'étude de problèmes sociaux et économiques. La Fédération s'occupera de plus en plus, aussi, de l'examen des principes qui devront faire le fondement du rétablissement d'après-guerre.

La Fédération libérale nationale, à l'égard de sa propagande, s'est toujours efforcée de s'assurer la collaboration active des jeunes. D'hommes publics s'intéressent autant que le sénateur Hugessen aux questions sociales et économiques.

De la sorte, il est tout particulièrement apte à rallier les jeunes à une tâche si étroitement liée aux problèmes qui se posent à la génération de demain et il est exceptionnellement préparé à diriger les travaux de la Fédération nationale dans cette voie.

Accident de la route
Un mort et trois blessés

Un jeune homme a perdu la vie et ses trois compagnons ont été grièvement blessés hier après-midi, dans un accident d'auto qui se produisit sur un chemin privé de la compagnie de Papier Rolland, à environ cinquante milles au nord de Montréal.

La voiture dans laquelle ces quatre Montréalais voyageaient heurta deux arbres et deux autres avant de capoter dans un fossé. Après avoir été traités sur place, les quatre jeunes gens furent transportés inconscients à l'hôpital neurologique de l'hôpital Victoria, de Montréal, où l'un d'eux mourut peu après son arrivée.

Le défunt est M. Bernard Noons, 19 ans, 11,028 avenue Belleville, à Montréal-Nord; il avait le crâne fracturé et souffrait d'autres blessures. Les médecins firent l'impossible pour lui conserver la vie. Le cadavre fut transporté à la morgue de Montréal, une enquête aura lieu dans cette affaire.

Les blessés sont: M. John Doyle, 22 ans, 3820 rue LaFontaine, qui souffre de graves lésions au cuir chevelu ainsi que d'une commotion cérébrale.

M. Fred Harvey, 20 ans, 1875 rue Bourbonnais, qui a le crâne fracturé et dont l'état semble plutôt alarmant.

M. Paul Scallan, 18 ans, 6002 rue Saint-Hubert, qui souffre de graves lésions au cuir chevelu, ainsi que d'une commotion cérébrale.

Cet accident s'est produit vers trois heures de l'après-midi. Les quatre jeunes gens, tous employés d'un hôtelier de Montréal, auraient pris par erreur le chemin privé au lieu de la route de Lachute. Un agent spécial de la compagnie Rolland venait d'avertir les jeunes gens qu'ils n'avaient pas droit de passage en cet endroit, et ils rebroussèrent chemin vers la grande route quand l'accident se produisit. Des employés de la maison Rolland se portèrent au secours des victimes avant leur transport à l'hôpital, notamment Mlle Marguerite Jeanno, garde-malade, à l'emploi de la grande papeterie.

CHLP-1490 kilocycles

1.00 Breakfast Club.
1.30 Orchestre.
1.45 Breakfast Club.
1.50 Bonhommes review.
2.00 Tenors, ténor.
2.15 Vagabonds.
2.30 Orchestre viennois.
2.45 Fox-trot.
2.55 Music.
3.00 M. J. A. Matheson.
3.15 M. J. A. Matheson.
3.30 M. J. A. Matheson.
3.45 M. J. A. Matheson.
3.55 M. J. A. Matheson.
4.00 M. J. A. Matheson.
4.15 M. J. A. Matheson.
4.30 M. J. A. Matheson.
4.45 M. J. A. Matheson.
4.55 M. J. A. Matheson.
5.00 M. J. A. Matheson.
5.15 M. J. A. Matheson.
5.30 M. J. A. Matheson.
5.45 M. J. A. Matheson.
5.55 M. J. A. Matheson.
6.00 M. J. A. Matheson.
6.15 M. J. A. Matheson.
6.30 M. J. A. Matheson.
6.45 M. J. A. Matheson.
6.55 M. J. A. Matheson.
7.00 M. J. A. Matheson.
7.15 M. J. A. Matheson.
7.30 M. J. A. Matheson.
7.45 M. J. A. Matheson.
7.55 M. J. A. Matheson.
8.00 M. J. A. Matheson.
8.15 M. J. A. Matheson.
8.30 M. J. A. Matheson.
8.45 M. J. A. Matheson.
8.55 M. J. A. Matheson.
9.00 M. J. A. Matheson.
9.15 M. J. A. Matheson.
9.30 M. J. A. Matheson.
9.45 M. J. A. Matheson.
9.55 M. J. A. Matheson.
10.00 M. J. A. Matheson.
10.15 M. J. A. Matheson.
10.30 M. J. A. Matheson.
10.45 M. J. A. Matheson.
10.55 M. J. A. Matheson.
11.00 M. J. A. Matheson.
11.15 M. J. A. Matheson.
11.30 M. J. A. Matheson.
11.45 M. J. A. Matheson.
11.55 M. J. A. Matheson.
12.00 M. J. A. Matheson.

CKAC-730 kilocycles

7.00 Nouvelles.
7.15 La bonne humeur.
7.30 L'Orchestre.
7.45 Le Troubadour.
7.55 Informations.
8.00 Volontaires.
8.15 Sport.
8.30 J. J. A. Matheson.
8.45 J. J. A. Matheson.
8.55 J. J. A. Matheson.
9.00 J. J. A. Matheson.
9.15 J. J. A. Matheson.
9.30 J. J. A. Matheson.
9.45 J. J. A. Matheson.
9.55 J. J. A. Matheson.
10.00 J. J. A. Matheson.
10.15 J. J. A. Matheson.
10.30 J. J. A. Matheson.
10.45 J. J. A. Matheson.
10.55 J. J. A. Matheson.
11.00 J. J. A. Matheson.
11.15 J. J. A. Matheson.
11.30 J. J. A. Matheson.
11.45 J. J. A. Matheson.
11.55 J. J. A. Matheson.
12.00 J. J. A. Matheson.

CHLP-1490 kilocycles

1.00 Breakfast Club.
1.30 Orchestre.
1.45 Breakfast Club.
1.50 Bonhommes review.
2.00 Tenors, ténor.
2.15 Vagabonds.
2.30 Orchestre viennois.
2.45 Fox-trot.
2.55 Music.
3.00 M. J. A. Matheson.
3.15 M. J. A. Matheson.
3.30 M. J. A. Matheson.
3.45 M. J. A. Matheson.
3.55 M. J. A. Matheson.
4.00 M. J. A. Matheson.
4.15 M. J. A. Matheson.
4.30 M. J. A. Matheson.
4.45 M. J. A. Matheson.
4.55 M. J. A. Matheson.
5.00 M. J. A. Matheson.
5.15 M. J. A. Matheson.
5.30 M. J. A. Matheson.
5.45 M. J. A. Matheson.
5.55 M. J. A. Matheson.
6.00 M. J. A. Matheson.
6.15 M. J. A. Matheson.
6.30 M. J. A. Matheson.
6.45 M. J. A. Matheson.
6.55 M. J. A. Matheson.
7.00 M. J. A. Matheson.
7.15 M. J. A. Matheson.
7.30 M. J. A. Matheson.
7.45 M. J. A. Matheson.
7.55 M. J. A. Matheson.
8.00 M. J. A. Matheson.
8.15 M. J. A. Matheson.
8.30 M. J. A. Matheson.
8.45 M. J. A. Matheson.
8.55 M. J. A. Matheson.
9.00 M. J. A. Matheson.
9.15 M. J. A. Matheson.
9.30 M. J. A. Matheson.
9.45 M. J. A. Matheson.
9.55 M. J. A. Matheson.
10.00 M. J. A. Matheson.
10.15 M. J. A. Matheson.
10.30 M. J. A. Matheson.
10.45 M. J. A. Matheson.
10.55 M. J. A. Matheson.
11.00 M. J. A. Matheson.
11.15 M. J. A. Matheson.
11.30 M. J. A. Matheson.
11.45 M. J. A. Matheson.
11.55 M. J. A. Matheson.
12.00 M. J. A. Matheson.

CKAC-730 kilocycles

7.00 Nouvelles.
7.15 La bonne humeur.
7.30 L'Orchestre.
7.45 Le Troubadour.
7.55 Informations.
8.00 Volontaires.
8.15 Sport.
8.30 J. J. A. Matheson.
8.45 J. J. A. Matheson.
8.55 J. J. A. Matheson.
9.00 J. J. A. Matheson.
9.15 J. J. A. Matheson.
9.30 J. J. A. Matheson.
9.45 J. J. A. Matheson.
9.55 J. J. A. Matheson.
10.00 J. J. A. Matheson.
10.15 J. J. A. Matheson.
10.30 J. J. A. Matheson.
10.45 J. J. A. Matheson.
10.55 J. J. A. Matheson.
11.00 J. J. A. Matheson.
11.15 J. J. A. Matheson.
11.30 J. J. A. Matheson.
11.45 J. J. A. Matheson.
11.55 J. J. A. Matheson.
12.00 J. J. A. Matheson.

CHLP-1490 kilocycles

1.00 Breakfast Club.
1.30 Orchestre.
1.45 Breakfast Club.
1.50 Bonhommes review.
2.00 Tenors, ténor.
2.15 Vagabonds.
2.30 Orchestre viennois.
2.45 Fox-trot.
2.55 Music.
3.00 M. J. A. Matheson.
3.15 M. J. A. Matheson.
3.30 M. J. A. Matheson.
3.45 M. J. A. Matheson.
3.55 M. J. A. Matheson.
4.00 M. J. A. Matheson.
4.15 M. J. A. Matheson.
4.30 M. J. A. Matheson.
4.45 M. J. A. Matheson.
4.55 M. J. A. Matheson.
5.00 M. J. A. Matheson.
5.15 M. J. A. Matheson.
5.30 M. J. A. Matheson.
5.45 M. J. A. Matheson.
5.55 M. J. A. Matheson.
6.00 M. J. A. Matheson.
6.15 M. J. A. Matheson.
6.30 M. J. A. Matheson.
6.45 M. J. A. Matheson.
6.55 M. J. A. Matheson.
7.00 M. J. A. Matheson.
7.15 M. J. A. Matheson.
7.30 M. J. A. Matheson.
7.45 M. J. A. Matheson.
7.55 M. J. A. Matheson.
8.00 M. J. A. Matheson.
8.15 M. J. A. Matheson.
8.30 M. J. A. Matheson.
8.45 M. J. A. Matheson.
8.55 M. J. A. Matheson.
9.00 M. J. A. Matheson.
9.15 M. J. A. Matheson.
9.30 M. J. A. Matheson.
9.45 M. J. A. Matheson.
9.55 M. J. A. Matheson.
10.00 M. J. A. Matheson.
10.15 M. J. A. Matheson.
10.30 M. J. A. Matheson.
10.45 M. J. A. Matheson.
10.55 M. J. A. Matheson.
11.00 M. J. A. Matheson.
11.15 M. J. A. Matheson.
11.30 M. J. A. Matheson.
11.45 M. J. A. Matheson.
11.55 M. J. A. Matheson.
12.00 M. J. A. Matheson.

CKAC-730 kilocycles

7.00 Nouvelles.
7.15 La bonne humeur.
7.30 L'Orchestre.
7.45 Le Troubadour.
7.55 Informations.
8.00 Volontaires.
8.15 Sport.
8.30 J. J. A. Matheson.
8.45 J. J. A. Matheson.
8.55 J. J. A. Matheson.
9.00 J. J. A. Matheson.
9.15 J. J. A. Matheson.
9.30 J. J. A. Matheson.
9.45 J. J. A. Matheson.
9.55 J. J. A. Matheson.
10.00 J. J. A. Matheson.
10.15 J. J. A. Matheson.
10.30 J. J. A. Matheson.
10.45 J. J. A. Matheson.
10.55 J. J. A. Matheson.
11.00 J. J. A. Matheson.
11.15 J. J. A. Matheson.
11.30 J. J. A. Matheson.
11.45 J. J. A. Matheson.
11.55 J. J. A. Matheson.
12.00 J. J. A. Matheson.

CHLP-1490 kilocycles

1.00 Breakfast Club.
1.30 Orchestre.
1.45 Breakfast Club.
1.50 Bonhommes review.
2.00 Tenors, ténor.
2.15 Vagabonds.
2.30 Orchestre viennois.
2.45 Fox-trot.
2.55 Music.
3.00 M. J. A. Matheson.
3.15 M. J. A. Matheson.
3.30 M. J. A. Matheson.
3.45 M. J. A. Matheson.
3.55 M. J. A. Matheson.
4.00 M. J. A. Matheson.
4.15 M. J. A. Matheson.
4.30 M. J. A. Matheson.
4.45 M. J. A. Matheson.
4.55 M. J. A. Matheson.
5.00 M. J. A. Matheson.
5.15 M. J. A. Matheson.
5.30 M. J. A. Matheson.
5.45 M. J. A. Matheson.
5.55 M. J. A. Matheson.
6.00 M. J. A. Matheson.
6.15 M. J. A. Matheson.
6.30 M. J. A. Matheson.
6.45 M. J. A. Matheson.
6.55 M. J. A. Matheson.
7.00 M. J. A. Matheson.
7.15 M. J. A. Matheson.
7.30 M. J. A. Matheson.
7.45 M. J. A. Matheson.
7.55 M. J. A. Matheson.
8.00 M. J. A. Matheson.
8.15 M. J. A. Matheson.
8.30 M. J. A. Matheson.
8.45 M. J. A. Matheson.
8.55 M. J. A. Matheson.
9.00 M. J. A. Matheson.
9.15 M. J. A. Matheson.
9.30 M. J. A. Matheson.
9.45 M. J. A. Matheson.
9.55 M. J. A. Matheson.
10.00 M. J. A. Matheson.
10.15 M. J. A. Matheson.
10.30 M. J. A. Matheson.
10.45 M. J. A. Matheson.
10.55 M. J. A. Matheson.
11.00 M. J. A. Matheson.
11.15 M. J. A. Matheson.
11.30 M. J. A. Matheson.
11.45 M. J. A. Matheson.
11.55 M. J. A. Matheson.
12.00 M. J. A. Matheson.

CKAC-730 kilocycles

7.00 Nouvelles.
7.15 La bonne humeur.
7.30 L'Orchestre.
7.45 Le Troubadour.
7.55 Informations.
8.00 Volontaires.
8.15 Sport.
8.30 J. J. A. Matheson.
8.45 J. J. A. Matheson.
8.55 J. J. A. Matheson.
9.00 J. J. A. Matheson.
9.15 J. J. A. Matheson.
9.30 J. J. A. Matheson.
9.45 J. J. A. Matheson.
9.55 J. J. A. Matheson.
10.00 J. J. A. Matheson.
10.15 J. J. A. Matheson.
10.30 J. J. A. Matheson.
10.45 J. J. A. Matheson.
10.55 J. J. A. Matheson.
11.00 J. J. A. Matheson.
11.15 J. J. A. Matheson.
11.30 J. J. A. Matheson.
11.45 J. J. A. Matheson.
11.55 J. J. A. Matheson.
12.00 J. J. A. Matheson.

CHLP-1490 kilocycles

1.00 Breakfast Club.
1.30 Orchestre.
1.45 Breakfast Club.
1.50 Bonhommes review.
2.00 Tenors, ténor.
2.15 Vagabonds.
2.30 Orchestre viennois.
2.45 Fox-trot.
2.55 Music.
3.00 M. J. A. Matheson.
3.15 M. J. A. Matheson.
3.30 M. J. A. Matheson.
3.45 M. J. A. Matheson.
3.55 M. J. A. Matheson.
4.00 M. J. A. Matheson.
4.15 M. J. A. Matheson.
4.30 M. J. A. Matheson.
4.45 M. J. A. Matheson.
4.55 M. J. A. Matheson.
5.00 M. J. A. Matheson.
5.15 M. J. A. Matheson.
5.30 M. J. A. Matheson.
5.45 M. J. A. Matheson.
5.55 M. J. A. Matheson.
6.00 M. J. A. Matheson.
6.15 M. J. A. Matheson.
6.30 M. J. A. Matheson.
6.45 M. J. A. Matheson.
6.55 M. J. A. Matheson.
7.00 M. J. A. Matheson.
7.15 M. J. A. Matheson.
7.30 M. J. A. Matheson.
7.45 M. J. A. Matheson.
7.55 M. J. A. Matheson.
8.00 M. J. A. Matheson.
8.15 M. J. A. Matheson.
8.30 M. J. A. Matheson.
8.45 M. J. A. Matheson.
8.55 M. J. A. Matheson.
9.00 M. J. A. Matheson.
9.15 M. J. A. Matheson.
9.30 M. J. A. Matheson.
9.45 M. J. A. Matheson.
9.55 M. J. A. Matheson.
10.00 M. J. A. Matheson.
10.15 M. J. A. Matheson.
10.30 M. J. A. Matheson.
10.45 M. J. A. Matheson.
10.55 M. J. A. Matheson.
11.00 M. J. A. Matheson.
11.15 M. J. A. Matheson.
11.30 M. J. A. Matheson.
11.45 M. J. A. Matheson.
11.55 M. J. A. Matheson.
12.00 M. J. A. Matheson.

CKAC-730 kilocycles

7.00 Nouvelles.
7.15 La bonne humeur.
7.30 L'Orchestre.
7.45 Le Troubadour.
7.55 Informations.
8.00 Volontaires.
8.15 Sport.
8.30 J. J. A. Matheson.
8.45 J. J. A. Matheson.
8.55 J. J. A. Matheson.
9.00 J. J. A. Matheson.
9.15 J. J. A. Matheson.
9.30 J. J. A. Matheson.
9.45 J. J. A. Matheson.
9.55 J. J. A. Matheson.
10.00 J. J. A. Matheson.
10.15 J. J. A. Matheson.
10.30 J. J. A. Matheson.
10.45 J. J. A. Matheson.
10.55 J. J. A. Matheson.
11.00 J. J. A. Matheson.
11.15 J. J. A. Matheson.
11.30 J. J. A. Matheson.
11.45 J. J. A. Matheson.
11.55 J. J. A. Matheson.
12.00 J. J. A. Matheson.

CHLP-1490 kilocycles

1.00 Breakfast Club.
1.30 Orchestre.
1.45 Breakfast Club.
1.50 Bonhommes review.
2.00 Tenors, ténor.
2.15 Vagabonds.
2.30 Orchestre viennois.
2.45 Fox-trot.
2.55 Music.
3.00 M. J. A. Matheson.
3.15 M. J. A. Matheson.
3.30 M. J. A. Matheson.
3.45 M. J. A. Matheson.
3.55 M. J. A. Matheson.
4.00 M. J. A. Matheson.
4.15 M. J. A. Matheson.
4.30 M. J. A. Matheson.
4.45 M. J. A. Matheson.
4.55 M. J. A. Matheson.
5.00 M. J. A. Matheson.
5.15 M. J. A. Matheson.
5.30 M. J. A. Matheson.
5.45 M. J. A. Matheson.
5.55 M. J. A. Matheson.
6.00 M. J. A. Matheson.
6.15 M. J. A. Matheson.
6.30 M. J. A. Matheson.
6.45 M. J. A. Matheson.
6.55 M. J. A. Matheson.
7.00 M. J. A. Matheson.
7.15 M. J. A. Matheson.
7.30 M. J. A. Matheson.
7.45 M. J. A. Matheson.
7.55 M. J. A. Matheson.
8.00 M. J. A. Matheson.
8.15 M. J. A. Matheson.
8.30 M. J. A. Matheson.
8.45 M. J. A. Matheson.
8.55 M. J. A. Matheson.
9.00 M. J. A. Matheson.
9.15 M. J. A. Matheson.
9.30 M. J. A. Matheson.
9.45 M. J. A. Matheson.
9.55 M. J. A. Matheson.
10.00 M. J. A. Matheson.
10.15 M. J. A. Matheson.
10.30 M. J. A. Matheson.
10.45 M. J. A. Matheson.
10.55 M. J. A. Matheson.
11.00 M. J. A. Matheson.
11.15 M. J. A. Matheson.
11.30 M. J. A. Matheson.
11.45 M. J. A. Matheson.
11.55 M. J. A. Matheson.
12.00 M. J. A. Matheson.

CKAC-730 kilocycles

7.00 Nouvelles.
7.15 La bonne humeur.
7.30 L'Orchestre.
7.45 Le Troubadour.
7.55 Informations.
8.00 Volontaires.
8.15 Sport.
8.30 J. J. A. Matheson.
8.45 J. J. A. Matheson.
8.55 J. J. A. Matheson.
9.00 J. J. A. Matheson.
9.15 J. J. A. Matheson.
9.30 J. J. A. Matheson.
9.45 J. J. A. Matheson.
9.55 J. J. A. Matheson.
10.00 J. J. A. Matheson.
10.15 J. J. A. Matheson.
10.30 J. J. A. Matheson.
10.45 J. J. A. Matheson.
10.55 J. J. A. Matheson.
11.00 J. J. A. Matheson.
11.15 J. J. A. Matheson.
11.30 J. J. A. Matheson.
11.45 J. J. A. Matheson.
11.55 J. J. A. Matheson.
12.00 J. J. A. Matheson.

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

Au Princess

Quatre vedettes sont à la tête de la distribution du film "The Wagons Roll at Night", qui prendra l'affiche du cinéma Princess, vendredi. Ce sont: Humphrey Bogart, Joan Leslie, Eddie Albert et Sylvia Sydney.

Le film nous raconte la vie des nomades modernes, qui ont leurs lois, et une façon bien particulière de juger de la vie. Bogart tient le rôle du directeur d'un petit cirque. Il a la main dure et personne ne l'aime. Mais, comme tous les êtres durs, on découvre chez lui un point vulnérable. Toute son affection, il la réserve pour sa petite sœur qu'il veut voir grandir dans le meilleur milieu. Il se montre jaloux de tous ses amis, et quand un des membres de sa troupe veut l'épouser, il cherche tous les moyens à se venger. Cette lutte entre les deux hommes nous conduira au dénouement.

Au Palace

Spencer Tracy et Mickey Rooney, dans le film "Men of Boy's Town", reprennent les rôles de l'abbé Edward J. Flanagan et de Whitely Marsh, qui leur valurent le prix annuel de l'Académie du Cinéma pour la meilleure interprétation.

Le travail d'éducation de l'abbé Flanagan, qui a la ferme conviction que le jeune criminel doit être

traité comme une victime du désordre social, fournit matière à des développements intéressants.

"Men of Boy's Town" fait suite à "Boy's Town". L'abbé Flanagan, qui recueille les enfants abandonnés, se voit obligé de dépenser plus qu'il ne prévoit. Mais il ne veut à aucun prix laisser partir un seul de ses nouveaux amis, et surtout pas un jeune meurtrier qu'il vient de recueillir et qu'il espère réduire.

A Ste-Anne-de-la-Pérade

Sainte-Anne-de-la-Pérade, 15. — Les élections municipales ont eu lieu pour le village et la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade, avec le résultat suivant:

M. Auguste Baribeault a été réélu, pour un sixième terme, maire du village, avec les conseillers suivants: MM. Jeffrey Vallée, Arthur Arcand (réélu) et Laurent Dussablon; celui-ci remplace M. J.-N. Laganière, démissionnaire.

Pour la paroisse, il y aura lieu à la mairie le mardi 17 mai, à 8 heures, un scrutin pour l'élection de nouveaux membres du conseil de paroisse. Les électeurs sont invités à se rendre à la messe à 7 heures, à 8 heures, à 9 heures, à 10 heures, à 11 heures, à 12 heures, à 13 heures, à 14 heures, à 15 heures, à 16 heures, à 17 heures, à 18 heures, à 19 heures, à 20 heures, à 21 heures, à 22 heures, à 23 heures, à 24 heures, à 25 heures, à 26 heures, à 27 heures, à 28 heures, à 29 heures, à 30 heures, à 31 heures, à 32 heures, à 33 heures, à 34 heures, à 35 heures, à 36 heures, à 37 heures, à 38 heures, à 39 heures, à 40 heures, à 41 heures, à 42 heures, à 43 heures, à 44 heures, à 45 heures, à 46 heures, à 47 heures, à 48 heures, à 49 heures, à 50 heures, à 51 heures, à 52 heures, à 53 heures, à 54 heures, à 55 heures, à 56 heures, à 57 heures, à 58 heures, à 59 heures, à 60 heures, à 61 heures, à 62 heures, à 63 heures, à 64 heures, à 65 heures, à 66 heures, à 67 heures, à 68 heures, à 69 heures, à 70 heures, à 71 heures, à 72 heures, à 73 heures, à 74 heures, à 75 heures, à 76 heures, à 77 heures, à 78 heures, à 79 heures, à 80 heures, à 81 heures, à 82 heures, à 83 heures, à 84 heures, à 85 heures, à 86 heures, à 87 heures, à 88 heures, à 89 heures, à 90 heures, à 91 heures, à 92 heures, à 93 heures, à 94 heures, à 95 heures, à 96 heures, à 97 heures, à 98 heures, à 99 heures, à 100 heures, à 101 heures, à 102 heures, à 103 heures, à 104 heures, à 105 heures, à 106 heures, à 107 heures, à 108 heures, à 109 heures, à 110 heures, à 111 heures, à 112 heures, à 113 heures, à 114 heures, à 115 heures, à 116 heures, à 117 heures, à 118 heures, à 119 heures, à 120 heures, à 121 heures, à 122 heures, à 123 heures, à 124 heures, à 125 heures, à 126 heures, à 127 heures, à 128 heures, à 129 heures, à 130 heures, à 131 heures, à 132 heures, à 133 heures, à 134 heures, à 135 heures, à 136 heures, à 137 heures, à 138 heures, à 139 heures, à 140 heures, à 141 heures, à 142 heures, à 143 heures, à 144 heures, à 145 heures, à 146 heures, à 147 heures, à 148 heures, à 149 heures, à 150 heures, à 151 heures, à 152 heures, à 153 heures, à 154 heures, à 155 heures, à 156 heures, à 157 heures, à 158 heures, à 159 heures, à 160 heures, à 161 heures, à 162 heures, à 163 heures, à 164 heures, à 165 heures, à 166 heures, à 167 heures, à 168 heures, à 169 heures, à 170 heures, à 171 heures, à 172 heures, à 173 heures, à 174 heures, à 175 heures, à 176 heures, à 177 heures, à 178 heures, à 179 heures, à 180 heures, à 181 heures, à 182 heures, à 183 heures, à 184 heures, à 185 heures, à 186 heures, à 187 heures, à 188 heures, à 189 heures, à 190 heures, à 191 heures, à 192 heures, à 193 heures, à 194 heures, à 195 heures, à 196 heures, à 197 heures, à 198 heures, à 199 heures, à 200 heures, à 201 heures, à 202 heures, à 203 heures, à 204 heures, à 205 heures, à 206 heures, à 207 heures, à 208 heures, à 209 heures, à 210 heures, à 211 heures, à 212 heures, à 213 heures, à 214 heures, à 215 heures, à 216 heures, à 217 heures, à 218 heures, à 219 heures, à 220 heures, à 221 heures, à 222 heures, à 223 heures, à 224 heures, à 225 heures, à 226 heures, à 227 heures, à 228 heures, à 229 heures, à 230 heures, à 231 heures, à 232 heures, à 233 heures, à 234 heures, à 235 heures, à 236 heures, à 237 heures, à 238 heures, à 239 heures, à 240 heures, à 241 heures, à 242 heures, à 243 heures, à 244 heures, à 245 heures, à 246 heures, à 247 heures, à 248 heures, à 249 heures, à 250 heures, à 251 heures, à 252 heures, à 253 heures, à 254 heures, à 255 heures, à 256 heures, à 257 heures, à 258 heures, à 259 heures, à 260 heures, à 261 heures, à 262 heures, à 263 heures, à 264 heures, à 265 heures, à 266 heures, à 267 heures, à 268 heures, à 269 heures, à 270 heures, à 271 heures, à 272 heures, à 273 heures, à 274 heures, à 275 heures, à 276 heures, à 277 heures, à 278 heures, à 279 heures, à 280 heures, à 281 heures, à 282 heures, à 283 heures, à 284 heures, à 285 heures, à 286 heures, à 287 heures, à 288 heures, à 289 heures, à 290 heures, à 291 heures, à 292 heures,



Directrice: Germaine BERNIER

la poésie française

L'actualité du poète Mistral

la lettre autographe de Pie X — Message de Pétain à Mme Mistral — Timbre-poste à la gloire de Mistral — Le vingt-septième anniversaire de la mort du poète — Charles Maurras au service de Mistral — "Métier vaut baronnie"

A la mort de Frédéric Mistral, il y a vingt-sept ans, la destinée du poète provençal de langue d'oc paissait manquée, malgré le sacre qui lui avait conféré avec éclat la Martine, malgré l'éloquente admiration que lui vouaient Barrès et Maurras.

C'est que la veine de Mistral paissait d'un autre âge, et son effort codifier et de ressusciter la langue française d'oc, une gageure.

Et pourtant, depuis la disparition de ce "prince paysan", sa gloire n'a cessé de grandir. Lui-même en savait sur, s'il faut en croire sa flexion délabrée, quand, à la veille de sa mort, le saint Pape Pie tint à lui écrire une lettre autographe: "Voilà une bénédiction, il simplement Mistral, qui arrive urante ans trop tard!"

Bientôt l'on vit avec étonnement la voix de celui qui s'était crié: "Redresse-toi, race latine", avait été entendue non seulement dans les pays latins de la Méditerranée, mais encore dans les jeunes nations américaines, de langue latine. Chaque année depuis vingt-sept ans, les fêtes célèbres en grande pompe l'anniversaire du patriarhe de Maillane. Et l'on s'aperçoit même des gens du Nord apprennent le provençal, tel qu'il a été codifié avec une patience d'abeille, par Mistral, pour mieux goûter sa poésie. A Maillane, il arrivait d'année en année des délégations d'Américains latins.

Comment expliquer ce phénomène? Sans doute par la haute valeur ducative de la poésie et de la pensée mistralienne. Educative, elle est parce qu'elle est naturellement obé. Voilà ce qu'exprime admirablement la lettre déjà classique que le Maréchal Pétain adressait, le 8 septembre dernier, à Madame Mistral: "J'adresse un fervent hommage au poète, l'égal des plus grands, u sage qui ne cessa de répandre autour de lui la contagion des plus hautes vertus: courage, optimisme, aïe, persévérance, charme des hoes sur la terre et des humbles ites de la vie domestique, culte des utels, des foyers et des tombeaux... i puisse notre renaissance française trouver en Mistral son guide et on maître, son animateur et son aspiateur!"

Le gouvernement du Maréchal a fait graver un timbre-poste à la loire de Mistral, homme du Midi. l y a là un symbole de l'unité rançaise puisque le Maréchal, qui aue cette unité, est précisément n homme du Nord, de l'Artois, de oi blond et aux yeux bleus. Et il se roclame l'ami et le réalisateur des eux généraux de Mistral. Depuis ue l'on sait que les deux vieillards e connaissaient bien et s'appré- aient, les libraires ont été déval- isés: on ne trouve plus que difficie- ment les oeuvres de Mistral.

Quand on lit *Calendal*, par ex- mple, on comprend que ce qui, ez un grand poète comme Hugo, mprunte sa puissance aux circons- ances, a, chez Mistral, la pérennité: e n'est pas le nombre

Ni la guerre et ses ruines
Qui tirent un pays du sombre
Mais les francs caractères et les
hommes vaillants.

Lorsque, avant la guerre de 1870, Mistral lut *Calendal* à son ami Alphonse Daudet, pour la première fois, ce dernier, emballé par les vers merveilleux: "Ame de mon pays, toi qui rayannes, manifeste..." s'écria, ravi: "Encore! Encore!"

Jacques Bainville, par amitié pour Maurras, disciple préféré de Mistral, apprit le provençal et vouait une telle admiration au poète, que lui, natif de Vincennes, dans la banlieue de Paris, apportait à sa fiancée la bague rituelle accompagnée du poème du Rhône, de Mistral.

En ce vingt-septième anniversaire de la mort du poète, pour la première fois, à Maillane, se trouvaient réunis l'archevêque d'Aix, son vicaire-général, la haute administration du département, et un représentant du chef de l'Etat. La communion populaire acquiesça ainsi une sorte de consécration officielle, spirituelle et temporelle de haute allure.

Charles Maurras a pris le bâton de pèlerin pour une série de conférences sur "l'opportunité de Mistral". Il le fait devant des salles comblées et soulevées d'enthousiasme. Il s'attache à faire ressortir l'étrange prescience de nos malheurs par Mistral, et à quel point son oeuvre semble glosier la nouvelle devise de l'Etat français: Travail, Famille, Patrie.

Mistral, dont le nom même évoque un grand travail purificateur, nous rappelle la beauté du travail: "Quelles merveilles vos mains n'ont-elles pas! Le vrai travail est une synthèse patiente." Dès 1867, il écrit "métier vaut baronnie". Il fut lui-même toute sa vie un grand travailleur. Chaque après-midi, il allait composer ses vers en marchant sur une route et, le soir venu, recru de saine fatigue, il consignait sur le papier sa moisson de belles cadences. Comme fera Péguy plus tard, il célèbre le travail bien fait, jusque dans les parties les plus cachées. C'est ainsi qu'ont été bâties les cathédrales. Tout est parfait jusque dans le plus humble détail.

Métier vaut baronnie! Mistral remonte le Rhône à pieds, pour retrouver un vieux batelier qui lui confiera les secrets perdus du langage qui n'est plus pratiqué déjà à ce moment-là. Il trouve cet homme qui l'accueille par ces mots: "Je vous attendais". Mistral, lesté de ces précieuses confidences, les consigne dans son oeuvre pieusement. Rentré chez lui, il apprend que le vieux batelier, ayant achevé sa tâche, est mort tout de suite après la visite de Mistral. Il a transmis le flambeau, il n'avait plus rien à faire ici-bas.

La famille? Le poète en célèbre la beauté antique. Les vieillards doivent être honorés. Pas de lutte entre les générations. La grande affaire est là aussi de transmettre in-

tact et augmenté le fidéicommiss des aïeux. Chez Mistral, l'amour n'est jamais consommé hors du mariage. Il est toujours bel et beau, même s'il est malheureux, sur cette terre. Si la récompense ne vient pas ici-bas, elle sera plus belle dans l'autre vie.

La famille paysanne est la plus enviable, la plus près de la terre: "Sa dure mamelle toujours à l'olivier donnera l'huile fine."

Vingt ans avant les aberrations de l'antipatriotisme, Mistral semble avoir voulu proclamer que les hommes héritent aussi des dettes envers le terroir qui les a vus naître. Comme dit Fustel de Coulanges, "Le patriotisme est aussi l'amour du passé". La terre et le passé ne font qu'un, en effet.

Chez Mistral, l'accord de la poésie et de la sagesse s'opère toujours en toute spontanéité, sans aucun effort. C'est comme la respiration sereine de sa pensée.

Les élans du coeur sont toujours disciplinés par l'esprit. Nulle outrance, nul rêve divagant. Lorsque l'empereur Auguste voulut exalter l'âme romaine, il utilisa Virgile pour chanter les origines fabuleuses de la Ville éternelle.

Comment les gouvernements de la Troisième République et un lettré comme Raymond Poincaré, ami de Maurice Barrès pourtant, n'ont-ils jamais songé à utiliser l'oeuvre spontanément écrite de Mistral? Ceux qui, comme Poincaré, voyaient fort bien les racines du mal dont souffrait la France ne surent pas administrer le remède qu'ils avaient sous la main.

La grande voix de Mistral nous chante aujourd'hui dans l'épreuve: Par la grandeur des souvenirs—toi qui nous sèves l'espérance—Toi, Seigneur, Dieu de ma patrie,—qui naquis parmi les pères—Enflamme mes paroles et donne-moi du souffle....

Et ailleurs:
Sont morts les beaux discours
— mais les voix ont chanté,
Sont morts les bûcherons—mais
— le temple est bâti.
Maintenant peut souffler le vent
— d'une pèture tourmente.
Au front de la tour magne—le saint
signal est fait....

Les activités féminines

Aux anciennes élèves de la Congrégation de Notre-Dame

Les anciennes élèves de la Congrégation de Notre-Dame sont priées de se rappeler que la fête annuelle des Notre-Dames est fixée au samedi, 17 mai, sous la présidence de Mgr C. Chamoont. Le matin, à 8 h. 30, grand'messe et communion; petit déjeuner et séance d'étude; Le soir, à 2 h. 30, réception officielle.

Toutes les anciennes élèves sont cordialement invitées. MM. les aumôniers des cercles d'étude feront un grand honneur à la maison en assistant à cette réunion de famille. Porter bouton et couleurs des Notre-Dames.

Retraites à Marie Réparatrice

Il y aura des retraites fermées au couvent de Marie-Réparatrice, 1025 boul. Mont-Royal, Outremont, aux dates suivantes: pour demoiselles âgées, du 25 au 30 juin; pour jeunes filles, du 12 au 15 juin et du 10 au 13 juillet; retraites de vocation, du 28 au 29 juin, et du 24 au 27 juillet. Retraite de dames, du 15 au 18 juillet.

Réunion des infirmières

Dimanche prochain, le 18 mai, aura lieu à Marie-Réparatrice, la réunion des infirmières. Toutes les gardes-malades sont cordialement invitées. Après la messe de 8 h. 30, aura lieu le petit déjeuner suivi de la causerie et de l'échange de vues.

LA FED. NAT. S.-JEAN-BAPTISTE

La conférence de M. J.-B. Desrochers, P.S.S., à l'occasion de la semaine des encycloques qui devait avoir lieu à la Fédération nationale St-Jean-Baptiste, à 4 h. 30, vendredi, 16 mai, aura lieu à 10 h. 30 du matin.

Au couvent de S.-Barthélemy

En prévision du futur conventum, les Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie de St-Barthélemy, Berthier, prient leurs anciennes élèves de leur faire parvenir leur nom, leur adresse, la date de leur dernière année d'études. Pour combler les pertes causées par un terrible incendie, une offre de la part de la Fédération nationale St-Jean-Baptiste, qui s'engage en ce moment serait une bonne oeuvre, procurant la joie bien légitime de voir figurer son nom sur la liste des bien-faiteurs du nouveau couvent.

Remerciements

Les religieuses de l'hôpital Saint-Joseph des Convalescentes remercient sincèrement les personnes qui ont contribué au succès de leur pèlerinage à Notre-Dame de Bon Secours.

Buvez du vin, mais pas trop

Le vin stimule les sécrétions des glandes internes, qui accomplissent ainsi plus allégrement leur besogne — De là, renforcement dans les défenses de l'organisme — L'usage du vin détermine une place dans le génie de l'âme française — Le point de vue de l'hygiène

Voici l'opinion d'un médecin français sur l'usage du vin à recommander ou à défendre:

On raconte qu'il y a quelques années, un médecin d'une station thermale pour nerveux, reçut une lettre d'un maître parisien lui annonçant l'arrivée prochaine d'un neurasthénique désespéré. Ce malade ne se rendit jamais à cette station. Il s'était, en cours de route, arrêté chez un sien parent, grand viticulteur de la Bourgogne. "De l'eau pour te guérir, j'aimais!" s'écria l'oncle avec indignation. Soumis au régime du vin par autorité avoucaire, ce malade dut vider sa bouteille quotidienne de Beaune. En un mois, un peu moins de temps que la saison habituelle de la station thermale en question, il était complètement guéri et retourna à ses affaires.

Le vin avait fouetté les sécrétions internes, rétabli l'équilibre nutritif, s'était fait tolérer par l'estomac, que le changement brusque d'habitudes et de milieu avait rendu moins excitable.

Cette action du vin sur les échanges profonds, c'est elle qui convient, ce semble, de surtout mettre en relief. Les buveurs modérés de vin sont maigres parce qu'ils brûlent leurs déchets. Ils n'ont point besoin de graisse pour emprisonner les substances toxiques des nutriments vicieux. Ils sont gais, maigres, agiles, prime-sautiers.

Que le vin stimule les sécrétions des glandes internes, cela est scientifiquement prouvé. De sorte que les glandes thyroïde, parathyroïde et autres étant chargées de détruire les déchets des mutations organiques, accomplissent plus allégrement leur besogne sous le coup d'éperon de légères quantités de vin. De là, un renforcement dans les défenses de l'organisme, une lutte plus efficace contre les auto-intoxications, dépression nerveuse, obésité, une résistance mieux armée contre les infections et surtout les infections bronchitiques, comme le disait le professeur Armand Gautier.

A mesure que l'homme avance en âge, les sécrétions internes baissent le ton, le vin intervient pour leur rendre les éclats de voix... Certaines statistiques donnent à penser que la longévité est mieux assurée chez les buveurs modérés de vin que chez les buveurs d'eau.

Ce sont les sécrétions internes qui dessinent, de concert avec l'organisation cérébrale, les traits mentaux de chaque individu. En excitant les sécrétions internes, le vin active les associations d'idées et, s'il est consommé à dose faible, il fortifie même le pouvoir des centres d'arrêt: attention, réflexion, volonté, que les doses excessives ou les spiritueux anéantissent si complètement.

Notons maintenant l'influence du vin dans le rythme affectif. Nous ne savons si, comme le prétend le proverbe, les méchants sont buveurs d'eau; mais c'est une certitude que l'infirmité mentale de la

A ciel ouvert...

On a une étrange conception de la moralité publique, de nos jours. Dans ce domaine, agissant directement sur l'expression de l'opinion et de la volonté publiques, par exemple, tous admettent qu'il se fait bien des saletés... mais il faut les cacher, les oublier même. — Chez J.-F. Reid, le marchand de fourrures bien connu de la rue Amherst (no 1473), tout se fait "à ciel ouvert". Quand Reid annonce une vente à prix d'abaïnes, ce sont des prix d'abaïnes véritables. Les habitués de la maison en ont fait l'expérience. Faites-en, vous aussi, l'expérience.

méchanceté, et celle-ci n'est-elle pas favorisée par l'indolence des sécrétions internes? Le méchant est obsédé par ses rancunes; son horizon est toujours étroit. Les buveurs de vin valent-ils mieux? Les petites faiblesses où pousse le jeu des intérêts particuliers, les médisances, composent une gamme de vilenies où la dextérité des buveurs de vin s'exerce aussi. Seulement il en va autrement de la bonté vraie, celle qui s'élance, pénètre et comprend. Une telle qualité, la plus noble de celles qui ornent le coeur humain, suppose une vivacité de dons intellectuels, un riche équilibre physique que les buveurs d'eau réalisent moins facilement.

Si nous ajoutons que les attributs de l'individu fixés par leur passage à travers les générations finissent par constituer les caractères de la race, nous comprendrons la large place que l'usage alimentaire du vin tient dans le génie de l'âme française. C'est lui qui nous vaut cette combinaison unique des dons intellectuels et affectifs, où l'imagination brillante est si heureusement tempérée par le sentiment du réel, et vivifiée par les élans du coeur et le courage.

Au premier moyen âge, à une époque où les échanges entre provinces étaient rares, quelles sont les régions de France où l'art a jailli dans sa fleur d'originalité? La Champagne, la Bourgogne, l'Île-de-France, pays du vin.

Du point de vue de l'hygiène, chez les enfants il est préférable de ne pas donner du vin avant l'âge de huit ans. La plupart des arthritiques et des dyspeptiques supportent mal le vin; à peine peut-on leur permettre la consommation, aux repas, d'un vin blanc léger, non acide, très largement coupé d'eau. Le vin est particulièrement contre-indiqué: chez les rhumatisants, les goutteux, les diabétiques.

Les vins vieux peuvent être utiles à certains convalescents. Les vins blancs offrent des propriétés diurétiques qui peuvent rendre quelques services. En cas de diarrhée, le vin rouge, plus riche en tannin, est préférable au blanc. Les vins mousseux et le champagne, grâce à leur richesse en acide carbonique, peuvent rendre des services, pour stimuler le système nerveux et combattre les vomissements. Mais ils sont interdits aux goutteux et aux diabétiques.

Le plâtrage, le vinage et autres manipulations contribuent à rendre le vin nocif. Le coupage est la seule falsification excusable du point de vue de l'hygiène.

Quant à l'excès dans l'usage du vin, il est funeste et détestable.

Le Denier national, samedi, le 17 mai

Journée des Roses

"Encore une quête", nous dit-on après la vaste campagne de la Fédération des oeuvres de charité? Mais oui, puisque la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste n'étant pas une oeuvre de bienfaisance proprement dite mais une oeuvre de charité sociale, n'est pas sur la liste des oeuvres qui bénéficient des souscriptions recueillies par la Fédération des oeuvres de charité, et par conséquent doit faire sa propre quête pour subvenir aux besoins de ses oeuvres.

Cette quête annuelle connue sous le nom de "Denier national", aura lieu samedi prochain, le 17 mai. Ses recettes tiennent une place importante dans le budget de la Fédération.

C'est grâce à elle, en effet, que la Fédération a pu donner tant d'expansion à toutes ses oeuvres et en particulier à ses cours ménagers de coupe, de couture, de cuisine, de français, de sténographie, de ses cours artistiques de solfège, de chant et de diction.

Notons aussi sa belle oeuvre des aides-maternelles, qui a pour but de venir en aide à la mère de famille de condition moyenne au moment si critique de la naissance de ses enfants.

Ce n'est là que quelques-unes des activités de la Fédération, mais elles suffiraient encore pour en faire une des gloires de notre époque fertile en oeuvres intelligentes et efficaces.

Il sera donné à tous d'y collaborer quand, le 17 mai, un essaim de jeunes filles sollicitera l'obole du passant.

Mlle Marie-Claire Daveluy à l'Académie du Boulevard

A leur dernière séance, les membres du Cercle d'étude de l'Académie du Boulevard avaient l'honneur d'entendre Mlle Marie-Claire Daveluy dans une intéressante conférence sur les origines de Montréal. Mlle Charlotte Saint-Pierre, présidente du Cercle, a présenté la distinguée conférencière. M. l'abbé Alide Lessard l'a remerciée. Mlle Ella Dalpé s'est aimablement chargée de l'intermède en chantant: "Après un rêve", de Gabriel Fauré, et "Chanson de Barberine", de Leo Delibes. Mlle Madeleine Bélanger était au piano d'accompagnement.

Le Cercle d'Etude est profondément reconnaissant à Mlle Daveluy et aux artistes pour une si agréable soirée.

E A T O N



Vente! Chaussures anglaises

Toujours... la Grande-Bretagne livre sa marchandise!

Fabriqués à Northampton, spécialement pour la maison EATON, Brogues et oxford, formes Blucher et Balmoral, en veau et cuir grené, noirs et bruns. Semelles de cuir imperméabilisées — modèles ville et sport. Pointures 5 1/2 à 11 — largeurs B à E dans le groupe. Spécial vendredi, la paire

6.95

Au deuxième

T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

SALADE PARFAITE POUR LE DINER DE FAMILLE!



SALADE POTAGÈRE

Coupez une tête de laitue en cinq ou six sections que vous disposez en étoile dans un saladier dont le fond est garni de chicorée frite. Entre les sections de laitue, tel qu'illustré, disposez des morceaux de tomate croustillants, des rondelles de piment vert, des radis découpés en forme de roses. Servez avec une Vinaigrette Relevée faite en mélangeant 1/4 cuillerée à thé de sel, 1 cuillerée à thé de sucre, 1/4 cuillerée à thé de paprika, 1/4 cuillerée à thé de Mustard Brune Préparée Heinz, 1/4 cuillerée à thé de Sauce Worcestershire Heinz, 1/4 cuillerée à thé de jus d'oignon, 1/4 tasse de Vinaigre Blanc Distillé Heinz, 1/4 tasse d'huile à salade.



POUR que vos salades soient vraiment parfaites — employez du Vinaigre Heinz. Car le Vinaigre Heinz est du vinaigre de marque, fait avec les ingrédients les meilleurs et les plus purs qui soient — puis vieilli dans des fûts en bois comme les vins fins. Choix de trois sortes à prix modique: Vinaigre de Cidre pour salades légères, de Malt pour salades plus lourdes, et Vinaigre Blanc Distillé pour sauces à salades bouillies, salades, marinades et autre cuisine.

H. J. Heinz Company of Canada, Ltd.

VINAIGRES PURS HEINZ

Les produits Gatehouse offerts pour demain méritent d'orner la table d'un roi

Saumon Doré Maquereau Eperlans Truite de lac Poisson blanc Filets de sole Pétoncles

Frais arrivés de l'Atlantique
Flétan (tranches ou morceaux) la lv. .35
Filets de flétan la lv. .40

Service des commandes ouvert jusqu'à 7.30 p.m. aujourd'hui.

Jeunes homards frais bouillis, chacun .20
Gros homards frais bouillis, la lv. .45

Toutes les variétés de légumes frais.
POUR LA FIN DE SEMAINE
Canards domestiques, poulets à griller, pigeonneaux, poulets à rôti, canetons du lac Brome.

Gatehouse

Tél.: PL. 8121

Feuilleton du "DEVOIR"

BRISQUETTE ET SON INCONNU

par YVONNE LOISEL

(Suite)

Lui. — Mais qui vous dit qu'il...
Moi. — Allons donc! Il me prend dans un sac, ni plus ni moins! Sait-il si je suis belle ou laide, brune ou blonde, bonne ou mauvaise?

Lui, taquin. — Il y aura "l'entrevue!"
Moi. — Ah! oui parlons-en, de "l'entrevue!" Quand on se décide à mettre en présence le bonhomme et la bonne femme, les petits arrangements sont déjà faits. La "galette" d'abord, la fille ensuite, si on en a le temps. M. Tavanne, neveu de son oncle, arrive du fin fond de

la Nièvre, bien décidé à épouser, quelle que soit la forme de son nez, Mlle de Renneville, filleule à sa marraine!

Nouveau silence. Rico s'est emparé d'un gros radis noir volé dans le potager et le pèle avec diligence. Une idée me traverse l'esprit: — Est-ce que vous le connaissez, ce Michel Tavanne?

Lui, avec un petit mouvement d'épaules dédaigneux. — De nom, oui. Mais je ne l'ai jamais rencontré nulle part, et je ne sais pas ce qu'on pense de lui...
Sa voix est neutre, sa figure im-

passible, fermée comme un livre en langue étrangère. Qu'est-ce qui se mijote au fond de ce crâne-là? Je donnerais gros pour le savoir.

Tout à coup, il éclate de rire, d'un rire bizarre; il ironise: — Après tout, qui vous affirme que ce garçon ne vous connaît pas par oui-dire? Vous croyez donc qu'on ne peut pas s'aimer sans s'être jamais vus? La plus belle légende d'amour du Moyen Age, et même de tous les temps, n'est-ce pas celle de Geoffroy Rudel épris de la princesse Loïtaine?

— Ah! non, en voilà assez! Je vous défends de vous moquer...
La nouvelle poussée de "moutarde" s'arrête net. A une distance difficile à évaluer, en tout cas très loin de nous, un coup de sifflet prolongé vient de retentir, et, dans le lointain, mais encore très distinct, une détonation.

Mon coeur s'est mis à battre avec violence. Evidemment, ça peut s'expliquer par des causes très naturelles, des matelots en bordée qui s'appellent, un chasseur qui s'charge son fusil, la journée faite... Mais cela m'a rappelé que nous

marivaudions bel et bien assis sur un volcan, que je suis venue, non pour parler mariage, mais pour préparer une fuite.

Alors, très vite, pour rattraper le temps perdu, je me mets à exposer le "plan" génial de Lambin.

Rico m'écoute avec une stupeur comique: puis il rit, de son bon rire de gamin en vacances.

Pour une évasion originale, c'est une évasion originale! s'écrie-t-il.

— Nous n'avons pas le choix! dis-je, grognon, vous riez de tout. A vous entendre, on ne croirait pas que vous risquez votre tête ou, tout au moins, votre liberté!

— Il me semble que je me suis permis, à plusieurs reprises, de vous faire remarquer que l'enjeu n'était pas si gros.

— Pas si gros? Vous voulez me tranquilliser, mais je me suis informée.

— Vraiment, Mademoiselle, je ne sais comment vous exprimer ma reconnaissance...

— Eh bien! ne l'exprimez pas, ce sera plus vite fait! Couches-vous de bonne heure pour avoir des for-

ces. Demain, avant que le jour soit levé, Lambin vous apportera ses "frusques" comme il dit, et vous expliquera le chemin à suivre pour rejoindre la carriole. Je m'aperçois que le jour baisse. Bonne nuit!

Je me sauve. Hélas! Je ne suis pas au bout de mes tracés! En longeant la grille du parc, à pied, pour tâcher de voir ce que fait Guétharie, j'aperçois le bonhomme en conversation avec un personnage rondouillet qui me tourne le dos.

Je continue d'approcher, mais en me dissimulant. Le quidam se retourne: c'est Joseph, le valet de chambre intendu du comte! Il ne manque plus que lui! J'ai envie de retourner pour avertir Rico; mais peut-être ferais-je pis que mieux.

La voix onctueuse du larbin m'arrive, distincte: — Oh! M. le comte sera de retour, demain soir, ici, au plus tard. Non, il vaut mieux ne pas s'occuper de cette histoire avant son arrivée. Vous lui expliquerez par le menu...

Bon! Il ne veut s'occuper de rien et il engage le concierge à l'imiter. Cela nous donne le répit suffisant pour déguiser.

Je rejoins mon Goulven que je trouve debout, un doigt dans sa bouche et le nez en l'air.

— Qu'est-ce que tu regardes là-haut?

Il hoche la tête d'un air sagace: — J'avais point voulu croire ce que le Justin il racontait...

— Quoi donc?

— Rien, demoiselle. Vous voudrez point me croire non plus.

— Diras-tu ce que tu as vu?

— J'ai rien vu...

Impossible d'en tirer autre chose. Décidément, j'ai fait une grosse maladresse en lui disant de m'attendre ici!

Et ce vaurien de Justin? Malgré toutes les menaces, il a dû bavarder dans le village.

Je passe chez Lambin pour lui donner mes dernières instructions, puis à la cuisine où je m'empare d'un morceau de pain, d'un ravier de tomates crues en salade et d'une grappe de raisin. Le dîner me serait un vrai supplice!

Demain! que sera demain?

X

"PEAUX DE LAPINS, PEAUX"

Le matin de ce fameux lundi.

Comme la porte du vestibule est verrouillée, je sors tout simplement par la petite fenêtre de l'office. Olympe croira qu'une des femmes de chambre l'a laissée ouverte; et ce sera encore un beau sujet de dispute, car elle n'aime point les "Parisiennes", Olympe!

Dehors, tout est gris, le ciel, les arbres, les pelouses, et surtout les lointains qui sont noyés; mais cette brume annonce une belle journée. Je marche tout doucement pour ne pas éveiller l'attention.

En passant dans l'office, j'ai ramassé une bonne cuisse de dindon, des pêches, des gâteaux secs, et un grand papier pour envelopper le tout, je sais plus d'un marchand de peaux de lapins qui n'a point menu aussi succulent pour son petit déjeuner!

Me voici sur la route. Le jour vient doucement, à pas de loup, comme moi. Le clocher se teinte d'une couleur rose clair; un grand souffle assez froid fait frissonner les arbres. Là-bas, Kermerel est déjà dans la lumière, alors que le parc et le donjon — le donjon! — sont encore dans l'ombre.

LA "BEAUHARNOIS"

L'assemblée législative a siégé toute la nuit

Les ministres se relayent — Un député réveille à la Chambre de café et de sandwiches — M. Godbout se retire à 2 h. — A l'aurore, un vote donne 26 contre 6 — A 6 h. moins 10, l'amendement Labbé pour le renvoi du bill à six mois est rejeté par 27 contre 6 — Trois députés dorment

A 7 h. 25, ce matin, la Chambre s'ajourne — M. Duplessis reste à son poste de 9 h. hier soir, jusqu'à la fin de la séance nocturne — Les discours de MM. Bouchard, Lorrain, Godbout, Duplessis, Gagnon

Par Alexis GAGNON

Québec, 15. — Le gouvernement s'est payé hier, le charme d'une séance de nuit. C'est devenu une sorte de tradition, passablement inusitée, mais que l'on conserve dévotement.

En effet, les gouvernements gardent toujours l'illusion que par cette sorte de stratégie sommaire, ils vont épuiser l'opposition et l'amener à la composition. En réalité, comme la nature humaine est la même du côté du gouvernement que de celui de l'opposition, les députés et surtout les ministres, qui eux ont déjà une très lourde besogne, s'endorment et ne restent bientôt que le lit douillet et le fraîcheur des draps blancs. Le lendemain, tout le monde est pâle, la figure étiée, et l'on se dit que l'on a été bien tout de même.

Hier soir, à minuit et quart, le gouvernement s'est avisé de vouloir faire adopter les résolutions d'un bill d'une extrême importance, celui de la canalisation du Saint-Laurent. « Nous sommes au cinquième mois de la session », a déclaré M. Duplessis. C'est aujourd'hui le 15 mai. Il est minuit et un quart et le gouvernement présente pour la première fois en Chambre son projet de canalisation.

En effet, on ne voit pas bien quelle raison l'on peut invoquer pour soumettre aux législateurs un projet de loi d'une portée si grave pour l'avenir de la province de Québec, à une heure pareille, surtout si l'on songe que la Chambre avait déjà une journée bien remplie commencée hier matin à 11 heures et qu'on avait discuté un autre bill qui entraînerait une dépense éventuelle de plus de quatre-vingts millions de dollars, celui de l'expropriation de la Beauharnois. Si on accuse le gouvernement d'avoir voulu railloader le projet de canalisation, il n'aura à s'en prendre qu'à lui-même. On n'attend pas 2 à 3 heures du matin pour commencer la discussion sur des projets de loi de cette importance.

A minuit

Les résolutions du bill de la Beauharnois ont été adoptées en première lecture, hier soir à minuit, après une discussion qui a duré deux heures. Le gouvernement prétend que par ce bill il se réserve tous les moyens d'agir à sa guise, en ce sens qu'il ne veut pas se commettre d'avance à un arbitrage dont il s'engagerait à accepter le verdict. M. Damien Bouchard dit que ce système a été généralement néfaste aux finances de la province. Il en cite comme exemple le cas de la Montreal Tramways. Les arbitres nommés par le gouvernement ont fixé la valeur des biens physiques de la compagnie à \$35,000,000 alors qu'ils ne valaient pas plus que \$9,000,000, déclare M. Bouchard. Il y a une tendance générale dans la province, et généralement chez les arbitres, qui veut que, dès qu'il s'agit du gouvernement, la question d'argent ne compte plus. Aussi le gouvernement ne veut pas se risquer à cette méthode.

Le bill toutefois comporte cette alternative, car le gouvernement se fait donner le pouvoir d'acheter de gré à gré ou par expropriation ou partie ou totalité de la Beauharnois, soit de l'actif physique, soit les actions ou les obligations.

L'attitude de l'opposition

L'opposition a proposé le renvoi de l'étude du bill à six mois. Elle a fait remarquer que ce bill arrive à la dernière minute après une session de cinq mois, sans qu'on ait d'ailleurs les renseignements nécessaires pour en faire une étude compréhensible et intelligente. Car il faudra d'abord savoir si la province a le moyen de dépenser \$76,000,000 quand elle veut céder deux de ses principales sources de revenus à Ottawa, qu'elle doit économiser en coupant les pensions des vieillards, des mères nécessiteuses et des orphelins, supprimer les secours aux chômeurs et quand elle doit réduire au minimum les travaux publics.

M. Duplessis affirme que depuis la nouvelle que la Beauharnois doit être expropriée, la valeur des actions, dont le nombre dépasse 700,000, a monté de \$2,300,000. Il affirme que le projet est mis de l'avant par certains éléments financiers qui y sont vivement intéressés. A preuve, dit-il, l'entrevue de M. Norris, président de la M. L. H. & P., qui avisa ses clients de ne pas s'effaroucher avec l'achat de la Beauharnois et que leurs intérêts seront largement protégés.

M. Godbout dit qu'il faut préparer l'après-guerre, placer la province en état de concurrencer la

province d'Ontario, au point de vue industriel.

M. Duplessis répond que d'après l'entente canado-américaine, les travaux ne seront pas terminés avant 1948. Or, M. King, dans sa lettre à M. Godbout lui dit que la contribution de \$7,000,000 du fédéral est promise avec l'entente que les travaux de la Beauharnois ne seront faits que lorsque ceux de la canalisation une fois terminés. Il n'y a donc pas de presse. De plus, la Beauharnois ne peut développer un seul cheval-vapeur de plus sans le consentement de la Législature de Québec.

Comme M. Pickwick

La séance de nuit a été en grande partie présidée par M. Gordon Hyde, député de Westmount. Il avait pris une attitude bête et allongée dans son fauteuil; il faisait songer à M. Pickwick qui aurait abandonné son Pickwick Club pour venir siéger au parlement de Québec.

Les ministres se relayaient à la Chambre pour continuer la séance. Quant au premier ministre, après avoir veillé jusqu'à 2 heures, il est allé apparemment se coucher, car on ne l'a pas revu.

Vers 3 heures et demie, un député s'est fait monter du café et des sandwiches et a réveillé en Chambre.

Puis la séance a continué, jusqu'à 4 heures et un quart, alors que l'on a voté en première lecture les résolutions du bill de la canalisation du Saint-Laurent.

Vote de 26 à 6

Alors, le gouvernement profite de l'heure avancée du matin pour faire passer en deuxième lecture le bill de la Beauharnois.

M. Duplessis fait observer que les résolutions du bill ne sont adoptées qu'en première lecture, et qu'alors on ne peut voter le principe du bill avant que ces résolutions ne soient entièrement agréées. M. Bissonnette rejette le point d'ordre de M. Duplessis qui en appelle de sa décision; le vote est de 26 contre 6.

M. Tancrède Labbé propose alors que la lecture du bill soit remise à six mois.

M. Duplessis demande quelle peut bien être la raison qui pousse le gouvernement à tant de hâte? Pourquoi profite-t-on de la nuit et des heures du matin à l'heure où la Chambre est à peu près déserte, pour faire passer le bill, alors que l'intérêt élémentaire de la Chambre est que le bill soit étudié dans les séances régulières et raisonnables? (Il est 6 h. moins 25 et la discussion se continue).

Le débat

Québec, 15 — Dès le début de la séance de la Chambre, hier après-midi, on reprend le débat sur le projet d'étatisation de la Beauharnois et sur la motion de renvoi à six mois présentée par l'opposition.

M. Bouchard

M. T.-D. Bouchard, ministre de la Voirie et des Travaux publics, reprend son discours commencé à la séance du matin.

Le bill que nous avons devant nous, dit le ministre, n'est pas une mesure obligeant le gouvernement à exproprier la Beauharnois, mais lui permettant de le faire. Les gens qui ont fait état de mon attitude passée ont tout simplement confondu l'expropriation et l'étatisation. On a essayé de faire croire que j'étais contre l'étatisation, alors que je suis tout simplement contre l'expropriation forcée. Jamais, depuis 40 ans que je fais des luttes sur la question de l'électricité, je ne me suis prononcé contre l'étatisation. Mais je ne suis toujours prononcé contre l'expropriation forcée de la Beauharnois. J'ai toujours été opposé à ce qu'on adopte une mesure décrétant l'expropriation et obligeant le gouvernement d'accepter les yeux fermés le prix fixé par un tribunal quelconque. Si l'on veut acheter autre chose dans mes discours passés, on perd son temps. Et Dieu sait si j'en ai prononcé. Devant la commission Lapointe, j'ai prononcé un discours de 21 heures, parlant 15 heures à Montréal et 6 heures à Québec. Je n'ai jamais changé d'attitude.

J'ai toujours été opposé à ce que l'expropriation forcée soit une occasion pour des particuliers de faire de l'argent avec le gouvernement. Une telle expropriation serait dangereuse et pourrait ruiner l'étatisation dès son origine.

M. Bouchard rappelle ici qu'avant la signature d'un contrat entre la Montreal Tramways et la ville de Montréal, un tribunal d'arbitrage avait été créé pour établir le coût de l'actif de la compagnie. Ce tribunal a donné une valeur de 35 millions à un actif qui, à mon avis, ne valait que neuf millions. Si le contrat de Montréal est mauvais, c'est à cause de cette décision des arbitres.

Si un prix excessif était fixé pour l'achat de la Beauharnois, il serait impossible au gouvernement de payer les intérêts et de rembourser le capital tout en vendant l'électricité à bon marché. Je ne voudrais pas que le gouvernement risque de ruiner la nationalisation de l'électricité.

La Beauharnois développe présentement environ 500,000 c.v. Si la canalisation du Saint-Laurent est faite, la Beauharnois pourra développer 1,500,000 c.v. additionnels. Même sans la canalisation, elle peut développer 500,000 c.v. de plus qu'actuellement, et ce, à très bon marché.

Le bill actuel est un bill d'expropriation, mais d'expropriation facultative. Le gouvernement peut acheter la Beauharnois de gré à gré ou par expropriation; il peut aussi développer du courant où que ce soit dans la province. Les autres bills qui complètent celui de l'achat de la Beauharnois, permettent au gouvernement de harnacher les 500,000 c.v. de la Beauharnois qui sont en disponibilité ainsi que n'importe quel autre pouvoir dans la province. Lorsque le gouvernement aura à transiger avec les propriétaires actuels de la Beauharnois, qui ne sont autres que les actionnaires de la Montreal Light, Heat and Power, il aura donc une arme efficace à sa disposition. Si le prix qu'on nous demande est exorbitant après que nous aurons fait établir la valeur réelle de l'actif de la compagnie, nous pourrions produire de l'électricité à n'importe quelle source qui n'est pas encore concédée.

Il y a surtout des chutes importantes que le gouvernement peut harnacher, dans le voisinage de villes importantes qui seraient disposées à profiter des avantages de la municipalisation. Si nous pouvons développer seulement 100,000 ou 500,000 c.v., nous en aurons déjà assez pour créer une concurrence efficace.

C'est ainsi que nous avons procédé à Saint-Hyacinthe. C'est ainsi qu'on a procédé en Ontario. Quand on a établi une Hydro en Ontario, on n'a pas commencé par acheter les grosses compagnies. On a commencé par harnacher des chutes. Puis, à mesure que les circonstances étaient favorables, on a acquis l'actif des compagnies. Il faut que notre province fasse l'étatisation avec des certitudes de succès. C'est pourquoi ce bill est en tout point conforme aux diverses attitudes que j'ai prises sur la question de l'électricité.

Sir Wilfrid Laurier a déjà déclaré que jamais on ne devrait permettre à la Montreal Light, Heat and Power, de s'emparer de la Beauharnois. Il est arrivé qu'une compagnie appartenant indépendamment, la Montreal Power, en est venue propriétaire. Le ministre voulait éviter Sir Wilfrid s'est prononcé. Aujourd'hui nous voulons rétablir la situation que notre grand homme d'Etat canadien trouvait conforme aux intérêts du pays.

M. Bouchard dit ensuite que le président de la Montreal Power ne s'est pas prononcé pour l'étatisation, ainsi que l'a prétendu le chef de l'opposition. M. Norris a simplement dit aux actionnaires qu'il avait confiance que le gouvernement ne confisquerait pas l'actif de la Beauharnois, mais qu'il paierait une juste et équitable compensation. Je défie qui que ce soit de prouver qu'il y a eu connivence entre la Montreal Power et le gouvernement. Le gouvernement a décidé d'étatiser la Beauharnois sans aucune entente préalable avec quelque financier que ce soit. Il en a décidé ainsi parce que l'heure est venue de placer les industriels et les agriculteurs de la province sur un pied d'égalité avec ceux de l'Ontario. Actuellement, l'Hydro ontarienne prend une partie de son courant dans la province de Québec et elle le revend moins cher que nous ne payons en notre province. Il est temps que cesse une pareille situation.

Nous ne sommes pas le gouvernement du camouflage, du trompe l'oeil, de la poudre aux yeux. Si cette mesure est présentée, c'est que nous voulons profiter des meilleures conditions possibles pour étatiser la Beauharnois et créer une Hydro dans la province de Québec.

Ce projet d'étatisation n'est aucunement subordonné à la canalisation du Saint-Laurent. M. King a dit que le gouvernement fédéral était prêt à payer \$7,000,000 d'ici à la fin de l'année pour les travaux de canalisation, et c'est tout naturel; mais rien ne nous oblige à attendre la canalisation pour commencer l'étatisation de l'électricité.

Nous avons l'intention de faire étudier toute la question de la capitalisation de la compagnie et de l'étatisation par des hommes compétents, indépendants. Nous entrerons ensuite en pourparlers avec les propriétaires de la Beauharnois et si nous pouvons nous entendre sur un prix, nous en ferons l'acquisition de gré à gré. S'il n'est pas possible de s'enten-

dre, nous pouvons nous servir du bill d'expropriation en obligeant le tribunal à fixer un prix pas plus élevé que celui qu'auraient fixé nos experts.

En terminant, M. Bouchard dit qu'il est aussi important de municipaliser ou d'étatiser l'électricité qu'il est important pour une ville de municipaliser le service d'égouts, parce qu'il s'agit dans les deux cas d'une chose de toute première nécessité.

M. Roméo Lorrain

Le député de Papineau, M. Roméo Lorrain, déclare qu'on est témoin de volte-face et d'attitudes contradictoires, depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir.

Il affirme qu'à la faveur des lumières de la Beauharnois, les ministériels veulent faire oublier qu'on est en train de subtiliser le fleuve Saint-Laurent. Le bill, dit-il, est une merveille d'imprécision, d'indécision, d'obscurantisme.

M. Lorrain a été surpris d'entendre le ministre des terres et forêts et de la voirie, M. T. D. Bouchard, promettre aux financiers que leurs intérêts seraient protégés, même si les débetures actuelles de la Beauharnois ont été beaucoup soufflées. C'est ce même M. Bouchard, dit M. Lorrain, qui en 1937, déclarait que le plus actif partisan de l'expropriation était un spéculateur qui voulait se tirer d'un mauvais pas.

Toujours en 1937, le ministre actuel de la voirie disait qu'exproprier la Beauharnois serait aider ceux qui sont porteurs des valeurs de cette entreprise à se tirer du mauvais pas où ils se sont placés par leur cupidité. Et il ajoutait: Que diable le gouvernement vient-il faire dans cette galère? Il disait également: Ceux qui ne se rendent pas compte qu'il y a une anguille sous roche, ne comprennent rien de rien.

Le 8 janvier 1937, M. Bouchard déclarait à un déjeuner des jeunes libéraux, au Reform Club de Montréal, qu'il n'avait pas l'intention de prendre le parti de l'expropriation, mais qu'il était prêt à le faire si on le lui demandait.

Le 8 janvier 1937, M. Bouchard déclarait à un déjeuner des jeunes libéraux, au Reform Club de Montréal, qu'il n'avait pas l'intention de prendre le parti de l'expropriation, mais qu'il était prêt à le faire si on le lui demandait. Cette hydro a été promise par tous les hommes politiques, et par les hommes du parti oppositionniste plus que par tous les autres. Nous nous sommes réservés les moyens de la réaliser; nous ne voulons jouer entre les mains de personne, mais nous voulons sauvegarder les intérêts de la population de la province de Québec. Nous restons libres de prendre les moyens voulus d'atteindre le but, car nous sommes responsables pour la sauvegarde des droits de tout le monde.

Et je n'ai pas d'hésitation à dire également que nous protégerons les intérêts des gros comme nous les protégerons les droits des petits. On n'a pas le droit de soulever ceux qui possèdent moins contre ceux qui possèdent plus. Car ce n'est pas toujours le plus gros qui est moins honnête que le petit.

Nous sauvegarderons les droits légitimes. Nous ne spolierons personne, mais nous rencontrerons tout le monde sur le terrain de l'équité et là ils ne nous échapperont pas. Je vois le chef de l'opposition rire, mais la province ne rit pas quand nous promettons, nous.

Ce que nous ne voulons pas en 1937, et en 1938, nous ne le voulons pas plus aujourd'hui, car nous ne voulons pas nous lier pieds et poings aux compagnies électriques avec lesquelles nous viendrons en affaires. Le bill a été préparé pour que nous soyons libres, pour que nous puissions sauvegarder pleinement les intérêts de la province.

Nous ne voulons pas nous engager avant de savoir pleinement où nous allons. Nous n'avons pas la science infuse comme le député de Papineau. Nous ne savons pas ce que valent la Beauharnois et ses entreprises. Nous ne nous autorisons pas à acheter demain, mais nous savons quand nous pourrions le faire.

Cette politique de l'achat de la Beauharnois, nous allons la mettre en oeuvre indépendamment de la canalisation du Saint-Laurent. Nous avons annoncé que nous étatiserions la canalisation en cas d'électricité; nous allons le faire. Nous avons dit que nous allons développer les industries de la province et nous allons le faire. Nous allons protéger les intérêts du peuple de la province malgré les gens qui veulent nous en empêcher.

Quand on propose le renvoi du bill à six mois, on se prononce contre le principe du bill et on le sait bien. Quand, comme l'a fait l'opposition, on a crié qu'on voulait se débarrasser des trusts et qu'on veut ensuite remettre l'étude du bill à six mois, c'est qu'on est contre le bill. C'est là que l'opposition, car nous en avons besoin pour la poursuite de la guerre, et pour la préparation à l'après-guerre, afin de permettre aux industries de la province de concurrencer sur un pied d'égalité dans le domaine économique celles des autres provinces.

L'inégalité qui résulte dans le domaine économique engendre de nombreuses frictions, c'est pour quoi il y a dans le pays tendance à étatiser les pouvoirs publics, et parce que c'est devenu nécessaire. Lorsque les provinces et les pays voisins se lancent dans l'étatisation, je ne veux pas singulariser la province de Québec, mais je veux éviter la source de nombreuses frictions. Nous aurons l'étatisation de l'électricité dans le domaine, les circonstances les plus avantageuses pour la province, pour développer la province, pour l'avantage de nos cultivateurs, de nos ouvriers, de leurs patrons, et de nos industries.

Les diverses classes de la société ont besoin de cette législation, elle est réclamée par le vœu populaire et nous devons donner au peuple les droits qui lui appartiennent. Nous avons le devoir de la faire au point de vue économique et social, et pour la grandeur de la province et du pays.

On prend alors le vote sur l'amendement Barrette qui est rejeté par 48 voix contre 11.

On continue alors le débat sur la seconde lecture des résolutions, et M. Maurice Duplessis répond à M. Godbout.

M. Maurice Duplessis

Nous avons actuellement à discuter une motion qui invite la Chambre à étudier les résolutions d'une loi pour exproprier la Beauharnois. Nous ne sommes pas prêts maintenant à adopter cette motion et nous en donnons les raisons.

Premièrement il s'agit d'un projet d'une envergure telle que la province n'en a jamais connu de pareil qui entraîne une dépense aussi considérable dans un seul projet de loi. Car en vertu de cette loi on engage la province dans une dépense qui, au bas mot, atteint les cent millions de dollars. Or, nous ne le moyen d'encourir une telle dépense? Avons-nous les possibilités financières nécessaires pour réaliser complètement un tel projet? Les discours faits par les ministres aujourd'hui présentent une véritable macédoine d'opinions, tellement contradictoires qu'on peut en conclure que les ministres doutent de l'opportunité d'un tel projet, amené à la toute dernière minute de la session.

Le ministre des terres et forêts a fait un discours sérieux, avec des chiffres. En terminant il a fait l'éloge du premier ministre; il lui offrait un bouquet cueilli dans la vallée de l'humiliation. Le ministre a dit le coût de l'entreprise, il a expliqué sa loi qui, d'après lui doit sauver et régénérer la province et la race. Mais il est un axiome que le médecin, avant de soigner le malade, doit commencer par trouver la maladie. Or nos docteurs électriques nous disent qu'ils ne savent pas s'ils vont faire ceci ou cela, s'ils doivent faire ci ou là, ils ne savent pas s'ils vont acheter un seul poteau, ou toute l'entreprise, les actions ou les obligations, ou partie des actions ou partie des obligations. Ils présentent une loi qui par ses imprécisions indique que le gouvernement n'a pas les renseignements voulus et nécessaires, ce qui explique assez mal sa hâte de s'engager de nouveau dans la vallée de l'humiliation.

En 1937, M. Bouchard s'est prononcé contre l'étatisation de la Beauharnois. Car il déclarait que c'était un schéma gigantesque pour exploiter la population. En 1935, le premier ministre Godbout s'est prononcé contre l'étatisation et l'expropriation. Aujourd'hui il est pour l'étatisation et l'expropriation. Quelle situation est la même sauf que la guerre est survenue et que des bandits comme Hitler et Mussolini ont tenté d'emparer du peuple civilisés. Mais le fait de la guerre au lieu de servir de raison en faveur du bill et du changement, est un argument contre le projet. Car le gouvernement prétend qu'il n'a pas suffisamment d'argent et il a demandé aux provinces de lui céder leurs taxes sur les corporations, sur l'impôt sur le revenu, et il a augmenté la taxe sur la gazoline. Cette attitude du gouvernement d'Ottawa est de nature à coûter douze millions de dollars à la province. De plus la compagnie Beauharnois nous donne deux millions de dollars en taxes. Cela signifie donc une perte de dix-sept millions de dollars.

Le premier ministre a parlé contre ceux qui, en étant opposés à l'étude immédiate du projet, seraient, selon lui, contre l'effort de guerre. En réalité ce projet même serait au détriment de l'effort de guerre, et ce sont ceux qui veulent ruiner la province et le pays qui sont les pires adversaires de l'effort de guerre.

M. Godbout. — Je n'ai jamais dit qu'on ne voulait entraver l'effort de guerre, mais j'ai parlé de l'effort de la province après la guerre.

M. Duplessis. — Comme question de fait, du côté ministériel on a parlé de l'effort de guerre comme un argument en faveur de l'achat de la Beauharnois. Or je dis que ceux qui nuisent à l'effort de guerre sont ceux qui engagent la province et le pays dans des dépenses qui les ruinent.

Secours qu'on n'a pas d'argent pour secourir les chômeurs, qu'on est obligé de diminuer les pensions de vieillesse, les pensions aux aveugles et aux mères nécessiteuses; voici qu'on diminue les prêts agricoles aux cultivateurs et qu'on n'a pas d'argent pour maintenir les bonnes conditions accordées par l'Union Nationale; voici qu'on crée partout qu'il faut pratiquer l'économie, qu'on impose vingt millions de taxes supplémentaires par année! Et on choisit ce moment-là pour s'engager dans un projet dont on admet ne pas connaître les conséquences.

On a constaté les nombreuses contradictions entre les ministres qui ont parlé aujourd'hui sur la question. M. Bouchard a dit qu'il est un partisan déterminé de la municipalisation; M. Godbout déclare qu'il est contre la municipalisation d'une manière générale.

M. Côté a dit que s'il le fait le gouvernement va exproprier la Beauharnois. M. Bouchard dit qu'il est carrément opposé à l'expropriation.

On a même entendu M. Bouchard parler d'expropriation volontaire. Comme s'il pouvait y avoir une expropriation volontaire, quand on sait que l'expropriation c'est précisément obliger un particulier qui refuse de vendre à céder sa propriété contre un prix qu'il ne peut fixer lui-même, pas plus que celui qui achète ladite propriété.

MM. Côté et Bouchard ne se sont pas entendus sur bien des points. Le premier ministre a présenté plusieurs contradictions, ce qui s'explique par le fait qu'il a une mauvaise cause.

Voici un gouvernement qui prétend avoir étudié le problème depuis des années, il prétend l'avoir étudié, raisonné, et pesé, et après cela il vient nous dire: Nous allons faire enquête.

M. Godbout. — Nous savons où nous allons, mais nous voulons savoir les meilleurs moyens de nous y rendre.

M. Duplessis. — M. Bouchard a dit que le gouvernement devait faire enquête pour savoir où l'on va. Et M. Godbout, lui, dit qu'il sait où il va mais qu'il veut savoir les moyens pour y aller. Dans les deux cas on admet qu'on est peu renseigné. Alors pourquoi, à la dernière minute de la session, prendre une décision définitive sur un projet qui comporte une dépense de cent millions et plus, sans l'avoir étudié, alors qu'on admet qu'on en connaît rien du tout. L'attitude de l'opposition quand elle demande de retarder l'adoption et l'étude de ce bill à six mois, est conforme au bon sens.

Le premier ministre a dit qu'il n'était pas de ceux qui soulevaient celui qui a peu contre celui qui a beaucoup, et qu'il arrive souvent que l'homme qui a beaucoup est plus honnête que celui qui a peu.

Le ministre des terres et forêts a fait un discours sérieux, avec des chiffres. En terminant il a fait l'éloge du premier ministre; il lui offrait un bouquet cueilli dans la vallée de l'humiliation. Le ministre a dit le coût de l'entreprise, il a expliqué sa loi qui, d'après lui doit sauver et régénérer la province et la race. Mais il est un axiome que le médecin, avant de soigner le malade, doit commencer par trouver la maladie. Or nos docteurs électriques nous disent qu'ils ne savent pas s'ils vont faire ceci ou cela, s'ils doivent faire ci ou là, ils ne savent pas s'ils vont acheter un seul poteau, ou toute l'entreprise, les actions ou les obligations, ou partie des actions ou partie des obligations. Ils présentent une loi qui par ses imprécisions indique que le gouvernement n'a pas les renseignements voulus et nécessaires, ce qui explique assez mal sa hâte de s'engager de nouveau dans la vallée de l'humiliation.

En 1937, M. Bouchard s'est prononcé contre l'étatisation de la Beauharnois. Car il déclarait que c'était un schéma gigantesque pour exploiter la population. En 1935, le premier ministre Godbout s'est prononcé contre l'étatisation et l'expropriation. Aujourd'hui il est pour l'étatisation et l'expropriation. Quelle situation est la même sauf que la guerre est survenue et que des bandits comme Hitler et Mussolini ont tenté d'emparer du peuple civilisés. Mais le fait de la guerre au lieu de servir de raison en faveur du bill et du changement, est un argument contre le projet. Car le gouvernement prétend qu'il n'a pas suffisamment d'argent et il a demandé aux provinces de lui céder leurs taxes sur les corporations, sur l'impôt sur le revenu, et il a augmenté la taxe sur la gazoline. Cette attitude du gouvernement d'Ottawa est de nature à coûter douze millions de dollars à la province. De plus la compagnie Beauharnois nous donne deux millions de dollars en taxes. Cela signifie donc une perte de dix-sept millions de dollars.

Le premier ministre a parlé contre ceux qui, en étant opposés à l'étude immédiate du projet, seraient, selon lui, contre l'effort de guerre. En réalité ce projet même serait au détriment de l'effort de guerre, et ce sont ceux qui veulent ruiner la province et le pays qui sont les pires adversaires de l'effort de guerre.

M. Godbout. — Je n'ai jamais dit qu'on ne voulait entraver l'effort de guerre, mais j'ai parlé de l'effort de la province après la guerre.

M. Duplessis. — Comme question de fait, du côté ministériel on a parlé de l'effort de guerre comme un argument en faveur de l'achat de la Beauharnois. Or je dis que ceux qui nuisent à l'effort de guerre sont ceux qui engagent la province et le pays dans des dépenses qui les ruinent.

Secours qu'on n'a pas d'argent pour secourir les chômeurs, qu'on est obligé de diminuer les pensions de vieillesse, les pensions aux aveugles et aux mères nécessiteuses; voici qu'on diminue les prêts agricoles aux cultivateurs et qu'on n'a pas d'argent pour maintenir les bonnes conditions accordées par l'Union Nationale; voici qu'on crée partout qu'il faut pratiquer l'économie, qu'on impose vingt millions de taxes supplémentaires par année! Et on choisit ce moment-là pour s'engager dans un projet dont on admet ne pas connaître les conséquences.

On a constaté les nombreuses contradictions entre les ministres qui ont parlé aujourd'hui sur la question. M. Bouchard a dit qu'il est un partisan déterminé de la municipalisation; M. Godbout déclare qu'il est contre la municipalisation d'une manière générale.

M. Côté a dit que s'il le fait le gouvernement va exproprier la Beauharnois. M. Bouchard dit qu'il est carrément opposé à l'expropriation.

On a même entendu M. Bouchard parler d'expropriation volontaire. Comme s'il pouvait y avoir une expropriation volontaire, quand on sait que l'expropriation c'est précisément obliger un particulier qui refuse de vendre à céder sa propriété contre un prix qu'il ne peut fixer lui-même, pas plus que celui qui achète ladite propriété.

MM. Côté et Bouchard ne se sont pas entendus sur bien des points. Le premier ministre a présenté plusieurs contradictions, ce qui s'explique par le fait qu'il a une mauvaise cause.

Voici un gouvernement qui prétend avoir étudié le problème depuis des années, il prétend l'avoir étudié, raisonné, et pesé, et après cela il vient nous dire: Nous allons faire enquête.

M. Godbout. — Nous savons où nous allons, mais nous voulons savoir les meilleurs moyens de nous y rendre.

M. Duplessis. — M. Bouchard a dit que le gouvernement devait faire enquête pour savoir où l'on va. Et M. Godbout, lui, dit qu'il sait où il va mais qu'il veut savoir les moyens pour y aller. Dans les deux cas on admet qu'on est peu renseigné. Alors pourquoi, à la dernière minute de la session, prendre une décision définitive sur un projet qui comporte une dépense de cent millions et plus, sans l'avoir étudié, alors qu'on admet qu'on en connaît rien du tout. L'attitude de l'opposition quand elle demande de retarder l'adoption et l'étude de ce bill à six mois, est conforme au bon sens.

Le premier ministre a dit qu'il n'était pas de ceux qui soulevaient celui qui a peu contre celui qui a beaucoup, et qu'il arrive souvent que l'homme qui a beaucoup est plus honnête que celui qui a peu.

Sans doute l'honnêteté n'a pas de couleur, mais la déclaration du ministre semble donner l'idée que le gouvernement sent le besoin d'attaquer indirectement au faible pour aider le riche.

Le premier ministre a dit que la situation pénible actuelle de la province au point de vue d'électricité était due à l'incorporation des compagnies d'électricité. Mais ces compagnies qui les a incorporées? Qui a fait les lois en vertu desquelles elles ont été incorporées, sinon le gouvernement libéral dont le premier ministre actuel a fait partie et dont il est l'héritier. C'est le gouvernement libéral qui a fait la loi des compagnies qui les a incorporées. C'est lui qui leur a donné spécifiquement leurs pouvoirs, qui les a augmentés. Et maintenant ce sont les responsables du mal qui prétendent être les docteurs. Qui, fondés les trusts, sinon le gouvernement libéral? Nous voulons respect des droits légitimes acquis, mais nous voulons aussi protéger tout le monde, pauvres autant que les riches, patrons comme employés, cultivateurs comme citadins.

Les compagnies de holding sont les filles naturelles du régime, ce sont des fondées de 1905 à 1936, sous le régime libéral. Ce sont elles qui ont constitué le trust de l'électricité avec la protection du gouvernement dont M. Godbout a fait partie. Elles ont obtenu tous leurs privilèges du régime Taschereau-Godbout, et la Beauharnois, vallée de l'humiliation du régime libéral est l'oeuvre de MM. Taschereau et Godbout. Les gens qui ont crié pour étouffer les droits de la population pour consacrer le veau d'or au détriment du peuple, sont les gens qui couvrent du manteau des réformes le premier ministre actuel a voté pour l'augmentation de pouvoirs de la Beauharnois, et c'est M. Bouchard lui-même qui nous dit que comme député il avait averbié publiquement le gouvernement libéral, en Chambre, des abus qu'ils allaient se commettre.

M. Côté a dit que le gouvernement allait s'emparer de la compagnie et payer non le coût de l'entreprise, mais la valeur de l'entreprise. Or c'est le même gouvernement qui a fait disparaître la seule arme véritable qui permettait de fixer logiquement la valeur des obligations. C'est le même gouvernement qui vient de supprimer la loi de l'U. N. qui décréait qu'aucune obligation ne peut être émise au-dessus de la valeur réelle immobilière possédée par la corporation. Le gouvernement actuel a fait disparaître cette arme qu'il avait entre les mains, et avec effet rétroactif à 1936. Aussi la valeur des débetures de la compagnie, grâce à sabotage du gouvernement, n'est plus représentée par la valeur réelle de l'immobilier de la compagnie mais par n'importe quel, compris les biens futurs et lunaires.

Etait-ce en prévision de l'achat de la Beauharnois que le gouvernement a fait disparaître cette garantie que l'U. N. lui avait léguée? J'espère que non, mais le fait restera quand même. On a, en supprimant la loi de l'U. N., ouvert le gouffre où vont aller s'engloutir à nouveau les millions de l'épargne populaire et l'avenir économique de la province.

Après un discours de M. P.-E. Côté, la Chambre adopte la motion et se forme en comité plénier pour étudier les résolutions.

En comité, M. Duplessis demande de quel est le montant des actions et des obligations de la compagnie. M. Côté dit que d'après ses renseignements, il y a 715,779 actions communes évaluées à environ quatre millions dans le bilan de 1931; fait par la compagnie. Ce sont les seules actions qu'il y ait. Les obligations se chiffrent à \$74 millions de dollars.

M. Duplessis fait observer qu'après la valeur sur le marché, étant à \$9.25, cela fait \$66,500,000. Ce qui prouve que l'on sentait la présence d'un schéma de bourse.

M. Maurice Duplessis ajoute que les obligations sont comme des hypothèques sur la propriété. Si le gouvernement achète les actions, il a les hypothèques par le fait même et si le trouve obligé de les payer. De plus, le chef de l'opposition dit que le montant de 715,000 actions ne représente pas la totalité du capital, mais ni la totalité du capital souscrit

Au club St-Laurent Kiwanis

“Les mystères de l'Afrique”

Causerie du R. P. Henri Gauthier, des Pères Blancs — Réponse à une objection courante contre le travail missionnaire — Les missions, l'effort de guerre et lord Halifax — Le succès des missions des Pères Blancs en Afrique — Misères et courage des missionnaires

“Je tiens à protester le plus énergiquement possible contre le reproche que l'on adresse parfois aux missionnaires de négliger le bien qu'ils pourraient accomplir en leur propre pays pour aller évangéliser les peuples étrangers”. Ainsi parlait hier midi le R. P. Henri Gauthier, missionnaire des Pères Blancs d'Afrique, lors d'une causerie sur l'Afrique et ses mystères qu'il prononçait à l'hôtel Ritz-Carlton, devant les membres du club St-Laurent-Kiwanis.

C'est là, messieurs, a poursuivi le distingué conférencier, une objection séculaire qui, depuis 1900 ans, tend pour sa part à retarder la diffusion de l'Evangile. Je voudrais que ma protestation franchit les bornes de cette salle et rappelle à chacun de ceux qui l'entendraient que le missionnaire qui part n'est rien moins que l'ambassadeur du Christ, que l'agent officiel de la catholicité de l'Eglise et qu'il acquitte au nom de ses compatriotes la dette que ceux-ci ont contractée envers l'Eglise pour les bienfaits qu'ils ont eux-mêmes reçus.

Parlant des difficultés sans nombre que l'état de guerre crée aux missions et aux missionnaires, au point de vue financier, le R. P. Gauthier cite une lettre que lord Halifax écrivait au supérieur d'une communauté missionnaire alors qu'il était ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne. Voici un extrait de cette lettre :

“J'ai reçu votre lettre, dans laquelle vous me dites que les bienfaiteurs des Missions Etrangères se demandent si, en temps de guerre, il convient d'envoyer de l'argent hors du pays, et si l'effort de guerre et les œuvres de charité qui en découlent ne devraient pas prendre le pas sur tout le reste. Comme vous savez, la façon d'agir de plusieurs services gouvernementaux prouve que le gouvernement britannique désire voir les missions chrétiennes continuer leur utile travail. Pour ma part, je suis convaincu que le maintien des missions étrangères en temps de guerre est une partie essentielle du témoignage de l'Eglise dans le monde. Je serais très pénétré de savoir que l'intérêt bien légitime des chrétiens pour les œuvres spéciales, nées de la guerre, leur fasse négliger cette obligation essentielle et permanente du christianisme”.

Commentant cette lettre, le conférencier dit que ses auditeurs se rendent certes du même avis que le grand et noble diplomate qui représente actuellement à Washington l'héroïque Albion et nos glorieux souverains dont nous admirons le courage et pour qui nous prions.

Parlant des progrès des missions des Pères Blancs en Afrique le R. P. Gauthier révèle par des statistiques les transformations merveilleuses opérées dans ces territoires.

Ces statistiques récentes établissent que pour la décennie 1927-1937, parmi les 55 sociétés missionnaires du monde entier, celle des Pères Blancs marque les progrès les plus importants : en ces dix années nos chrétiens ont triplé, passant de 482,000 à 1,364,640. Ce gain de 882,640 chrétiens constitue le huitième du progrès mondial en ce demi-siècle.

En 1939, nos missions à elles seules comptent un quinzième des chrétiens vivant en pays de Missions.

La moyenne de 200,000 nouveaux baptisés annuellement pour les trois dernières années indique que pour le présent demi-siècle les chiffres seront encore plus impressionnants.

Mais à côté de ces chiffres, pour donner un bilan exact de l'œuvre des Pères Blancs, il faudrait, comme l'a écrit le grand écrivain Paul Lesourd, montrer à quel point les missionnaires d'Afrique se sont livrés, en certaines régions, à transformer les individus et la vie sociale des indigènes ; à quel point l'estime des administrateurs européens leur est acquise.

Après avoir esquissé largement l'histoire des origines des Pères Blancs d'Afrique dont l'établissement est dû à Mgr Lavergne, le conférencier parle de leurs travaux et des misères de leurs successeurs. Du climat meurtrier de la région, du climat des lacs, de la longue saison des pluies, des fièvres terribles et des miasmes qui se développent si rapidement sous le soleil tropical.

Le discours de M. Raymond

L'édition entière du “Devoir”, du jeudi 8 mai, contenant le discours de M. Raymond a été entièrement enlevée en quelques heures. Nous avons procédé à une réimpression et pourrions satisfaire aux demandes des maintenant.

De même du “Devoir” de vendredi contenant la réponse de M. Lapointe et les explications de M. Raymond dont nous avons également fait un tirage additionnel.

Les lecteurs peuvent se procurer ces deux numéros au bureau du “Devoir”.

Les dépositaires voudront bien donner leur commande à M. Meunier au “Devoir”, Tél. : BELAIR 3361.

LA “BEAUHARNOIS”

(Suite de la page six)

considération les résolutions relatives au bill concernant la canalisation du Saint-Laurent.

M. Antonio Barrette, député national de Joliette, fait immédiatement une motion de renvoi à six mois.

M. Duplessis prononce un discours à l'appui de cette résolution. Il déclare que le bill concernant la canalisation du Saint-Laurent donne au gouvernement le pouvoir exorbitant de conclure avec Ottawa les arrangements qu'il voudra.

C'est un mandat en blanc, dit-il. Aucune précision quelconque. Nous sommes au cinquième mois de la session. C'est aujourd'hui le 15 mai. Il est minuit et quart et le gouvernement présente sa loi. Jamais un gouvernement n'a été plus négligent. Mais le gouvernement peut être tranquille. L'opposition fera son devoir jusqu'au bout. On pense nous intimider parce qu'il est minuit et quart. Un député disait tout à l'heure que nous siégerions jusqu'à 4 heures du matin.

Le gouvernement abuse de sa force numérique ; mais à défaut de force numérique nous avons la force du devoir accompli.

M. Duplessis rappelle alors les arguments qu'il a déjà invoqués à l'encontre de la canalisation du Saint-Laurent : Coût de l'entreprise, incertitude de l'avenir, abondance de l'énergie électrique en notre province, etc. Il conclut en disant que la mesure constitue un mandat en blanc.

On prend le vote et la motion de renvoi à six mois est rejetée par 46 voix contre 10.

La motion principale est alors adoptée et la Chambre se forme en comité pour étudier les résolutions. M. Onésime Gagnon, député de Matane, prend la parole.

M. Gagnon dit que le gouvernement s'est totalement désintéressé des intérêts de Québec, sur cette grave question de la canalisation. Alors que toutes les provinces intéressées prenaient une part active à la question, M. Godbout ne trouvait en somme qu'à dire oui à M. King lorsque M. King lui a demandé de nommer M. Olivier Lefebvre pour remplacer la province.

M. Gagnon rappelle aussi le projet d'entreprise de M. Athanasie David qui condamnait le projet soumis dans le temps. M. Alexandre Taschereau, alors premier ministre, avait déclaré que ce projet était un véritable crime national contre le pays, un accord grotesque. Il avait fait observer que pareil projet serait de nature à ruiner nos chemins de fer, et notamment aussi le port de Churchill, etc.

M. Gagnon lit ensuite des extraits du discours de M. David contre le projet. Il cite aussi un article de la Gazette disant que le projet actuel équivaut à un véritable sabotage. On demande au pays de faire un effort de guerre pour vaincre la barbarie hitlérienne. On va augmenter la dette de trois milliards, le gouvernement provincial va emprunter ces jours-ci six cents millions, on veut immobiliser dans cette entreprise des capitaux et de la main-d'œuvre précieuse. Incidemment il lit une conférence faite par M. Olivier Lefebvre en 1938, rapportée par la revue trimestrielle ou M. Lefebvre condamne l'achat de la Beauharnois et généralement le système d'exploitation. Il lit aussi une résolution du conseil municipal de la ville de Québec, le 25 juillet 1932 condamnant sans réserve le projet de canalisation.

M. Gagnon cite longuement M. Barnjum, le grand expert forestier, aujourd'hui décédé qui condamnait nettement le projet. M. Gagnon dit que le premier ministre de Québec sur un signe de tête d'Atta... .

A ce moment M. Côté soulève un point d'ordre et déclare que le terme n'est pas parlementaire. M. Duplessis répond que tout le monde sait parfaitement que c'est vrai, que le premier ministre est à la remorque d'Atta. Il y a pour lui un moyen d'éviter ces incidents qui lui sont désagréables, c'est de ne plus continuer à suivre Ottawa en tout et partout.

M. Godbout proteste

M. Godbout proteste que jamais un premier ministre n'a rempli plus consciencieusement son devoir de premier ministre, qui l'a fait. Il demande à M. Duplessis de retirer ses paroles. M. Duplessis lui répond que M. Godbout a souvent déclaré qu'il était libéral à Québec et à Ottawa, qu'il n'y avait qu'un seul parti libéral. En fait il suit tellement Ottawa qu'il faut même une permission d'Ottawa pour discuter une question qui intéresse la province dans notre législature. De plus on a vu à la conférence d'Ottawa qu'il suivait en tout et toujours M. Lapointe. On sait que M. Lapointe lui donne ses directives et que M. Godbout les suit.

M. Godbout dit que c'est faux. Il est libéral à Québec et à Ottawa mais il a ses responsabilités dans la politique provinciale de Québec. Sa ligne de conduite ne lui a été imposée par personne. Quand il est allé à Ottawa représenter la province, il l'a fait comme représentant de Québec et des intérêts de Québec.

M. Duplessis veut répondre à M. Godbout, mais M. Alexis Caron veut l'en empêcher en soutenant qu'un député en comité plénier ne peut parler deux fois sur le point d'ordre.

M. Gordon Hyde maintient le point d'ordre et M. Duplessis en appelle de sa décision qui est maintenue par un vote de 35 à 10. M. Duplessis avait déclaré auparavant que le point était clair comme l'eau de roche, et que si on comprend ainsi la liberté de parole, on n'est guère plus large qu'en Russie de Staline.

M. Duplessis parle du bill de la canalisation et dit que c'est un monument d'iniquité et de manque de clairvoyance qui prouve bien que le gouvernement provincial n'est qu'un successeur du gouvernement fédéral. Il demande pourquoi on veut faire passer de force un projet si grave, en pleine nuit.

Le reflet de l'or à la lumière de l'Evangile

L'entente avec Ottawa

M. Duplessis demande alors quels sont les arrangements que la province veut faire à Ottawa ; M. Côté les énumère comme suit :

Voici les conditions essentielles qui doivent faire la base de l'entente entre Ottawa et Québec.

1. — Traitement égal à celui accordé à l'Ontario :

A) dans la division du coût des travaux communs à la navigation et à la force motrice ;

B) dans l'entretien, la surveillance des travaux communs à la navigation et à la force motrice ;

C) Pour la fourniture du courant électrique nécessaire au fonctionnement du canal et des écluses.

2. — Représentation de la province dans la commission internationale chargée de l'approbation des plans et de l'exécution des travaux dans la section internationale de la rivière.

3. — Représentation de la province dans la commission internationale qui sera chargée de surveiller l'exploitation des travaux.

4. — Le contrôle du débit du fleuve. Assurer son uniformité pour la protection de la navigation et surtout pour celle de nos forces hydrauliques dans la section de Soulanges et dans la section de Lachine.

5. — Que les conditions onéreuses qui ont été imposées à la province lors de l'approbation des plans du pont Honoré Mercier, entre Ville LaSalle et Caughnawaga, soient éliminées. Ces conditions sont :

A) l'obligation pour la province de remplacer, à ses frais, une travée fixe par une travée mobile au-dessus du chenal de navigation, ce qui peut entraîner une dépense capitale estimée entre \$400,000 et \$500,000.

B) l'entretien et l'exploitation de cette travée mobile aux dépens de la province, ce qui peut entraîner une dépense de \$11,000 à \$12,000 par année.

C) responsabilité des dommages qui peuvent résulter de l'exploitation de cette travée mobile.

Le coût

En réponse au chef de l'opposition, M. Côté déclare que le coût total de l'entreprise de la canalisation est estimé à \$350,000,000 à être partagé entre les Etats-Unis et le Canada. La part de notre pays est donc de \$175,000,000. Suivant la convention canado-américaine, il faudra déduire de ce montant ce que le gouvernement a déjà payé pour la construction du canal Welland, soit \$132,000,000, ce qui laissera à notre pays une dépense totale de \$43,000,000.

La province de Québec paie, en chiffres ronds, 25 p.c. des taxes fédérales, 25 p.c. de \$43,000,000 représente environ \$11,000,000, ce qui serait, en définitive, notre part.

En retour le fédéral va exécuter chez nous des travaux évalués à \$83,000,000.

Il ne faut pas oublier, d'autre part, note M. Côté, que le gouvernement d'Ottawa s'est engagé à nous rembourser un montant de \$8,000,000 pour les ouvrages de la Beauharnois. En retranchant le montant du \$11,000,000, qui serait notre part des dépenses de la canalisation, il ne reste que \$3,000,000, somme que la province serait appelée à payer pour la canalisation en retour de \$83,000,000 de travaux.

M. Duplessis répond qu'il y aura d'autres travaux qu'il est impossible de prévoir maintenant. Il ajoute que personne ne peut dire, à l'heure actuelle, quelle sera la conséquence de la canalisation.

Amendement Labbé rejeté

A 6h. moins 10 minutes, on prend le vote sur l'amendement Labbé pour ajourner le bill à six mois. L'amendement est rejeté par 27 contre 6. Le bill est alors adopté en seconde lecture sur le même vote renversé, puis M. P.-E. Côté propose l'étude du bill en comité plénier. M. Duplessis proteste qu'on ne peut le faire, en vertu des règlements. M. Bissonnette rejette le point d'ordre et M. Duplessis en appelle de sa décision. Le vote est de 27 contre 6.

On étudie alors le bill. M. Duplessis parle du scandale de la Beauharnois ; il dit que la compagnie a été organisée par des amis du parti libéral qui ont ensuite saboté la compagnie par des schémas scandaleux. La Beauharnois a été un nid de scandales et un foyer d'abus, et c'est pourquoi sans doute le gouvernement veut faire passer à la faveur de la nuit, le bill d'expropriation. M. Duplessis ajoute que les stocks de la compagnie ont servi à alimenter la caisse électorale du parti libéral de plusieurs centaines de milliers de dollars. Il conclut que la Beauharnois est venue au monde dans la fange et les doigts croches et que le gouvernement le sent en faisant passer le bill à la vapeur, la nuit.

L'absence de M. Godbout

Il parle ensuite du premier ministre, sorti de la Chambre depuis 1 heure et demie du matin. Le premier ministre, dit-il, fait remarquer son courage par son absence. Il est bon pour faire veiller les autres, mais il n'a pas le courage de veiller lui-même.

Trois députés dorment

La discussion continue. Dans les galeries, les femmes de peine arrivent et regardent curieusement les députés qui siègent et dont trois dorment angéliquement.

M. Duplessis à son poste

Enfin, on ajourne l'étude du bill en comité plénier à 7h. et 25 minutes du matin, puis la Chambre s'ajourne. Les députés ensommeillés, l'oeil abattu et morne, s'en vont se coucher, sauf le chef de l'opposition qui paraît rester frais et dispos, malgré qu'il soit resté à la Chambre sans interruption, depuis 9h. du soir jusqu'à 7h. 30 ce matin, et qu'il ait fait la discussion avec un esprit toujours clair et agressif.

Avez-vous besoin de bons livres ?

Adressez-vous au Service de Librairie du “DEVOIR”, 430 rue Notre-Dame (est), Montréal

Diocèse de Rimouski

Nominations ecclésiastiques

Liste complète des changements

Rimouski, 15. — Par décision de Mgr l'évêque :

M. l'abbé Adélard Richard, V.F., curé de St-Eloi, a été nommé curé à Notre-Dame des Trois-Pistoles.

M. l'abbé Augustin Bélanger, aumônier des Servantes Franciscaines de Marie, a été nommé aumônier à l'Hospice des Soeurs de la Charité.

M. l'abbé Théodule Desrosiers, aumônier de l'Hospice des Soeurs de la Charité, a été nommé aumônier diocésain avec résidence à l'évêché.

M. l'abbé Charles-Eugène Parent, professeur au Séminaire, a été nommé curé d'office à la cathédrale, en remplacement de M. le chanoine Adolphe Tremblay, démissionnaire pour raisons de santé.

M. l'abbé François Savoie, desservant à Sainte-Tréne, a été nommé curé de Sainte-Tréne.

M. l'abbé Albert Dastous, vicaire à Viger, a été nommé desservant à St-René-Goupil, en remplacement de M. l'abbé Adélard Ouellet, démissionnaire pour raisons de santé.

M. l'abbé Paul-E. Dupré, premier vicaire à Rimouski, a été nommé desservant à Saint-Robert-Bellarmin, avec résidence au presbytère.

M. l'abbé Louis-Philippe Saint-Onge, vicaire à Saint-Donat, a été nommé aumônier régional de la J. E. C. pour le Témiscouata.

M. l'abbé Lucien Roy, vicaire aux Trois-Pistoles, a été nommé vicaire à Saint-Donat.

M. l'abbé Simon Amiot, nouveau prêtre, a été nommé assistant à la procure du séminaire.

M. l'abbé Gérard Côté, nouveau prêtre, a été nommé deuxième vicaire à Notre-Dame des Trois-Pistoles.

Une église à M.-Tremblant

Sainte-Agathe, Laurentides, 15. — On apprend la construction prochaine d'une petite église, sur le modèle des anciennes églises de l'île d'Orléans, au lac du Mont-Tremblant, sur le domaine de M. J.-B. Ryan, au cœur des Laurentides québécoises. Elle pourra contenir environ 160 personnes.

On apprend également la construction de deux piscines en plein air : l'une au Mont-Tremblant, qui sera terminée en juillet, l'autre à Sainte-Adèle.

Le cas des cheminots

Le comité d'arbitrage décidera

Le comité d'arbitrage chargé par les autorités fédérales d'étudier le différend entre les cheminots et les compagnies de chemins de fer et d'y apporter une solution satisfaisante, a terminé ses séances. Les deux parties en cause lui ont fait connaître leurs vues.

On se souvient que les cheminots demandent un bonus de guerre de 7% et leurs patrons s'y opposent fermement.

Comme le différend exige une solution très prochaine, il semble que le comité d'arbitrage ne tardera pas à soumettre son rapport au ministère fédéral du travail qui le publiera.

Le comité se compose de M. le juge Patrick Kerwin, de la Cour Suprême du Canada, de Me Isaac Pilblado, c.r., représentant des compagnies ferroviaires, et de M. A. W. Roebuck, représentant des cheminots.

“Carte de guerre”

Carte de guerre comprenant l'Europe au complet, nouvelle frontière de la Hongrie, les Balkans détaillés. Dans l'angle, à droite, une carte d'Afrique, grandeur 9 1/2" x 7 1/2". Au verso, pour la grande bataille des airs, l'Angleterre entourée par l'occupation allemande, avec bases navales et aériennes, la distance entre les points stratégiques, etc., etc. Grandeur 22" x 19". Prix, 25 sous.

Pour l'emprunt

Le comité d'organisation de l'emprunt de la victoire pour la province de Québec prépare, pour le lundi 19 mai, à 12 h. 45, un grand déjeuner-rassemblement qui groupera plus de 1,500 hommes d'affaires et professionnels en vue de Montréal.

A ce banquet, M. Arthur B. Purvis, président du British Supply Council pour l'Amérique du Nord, prononcera l'allocution principale.

Pour le recrutement

Le Bureau de Recrutement, 1121 ouest, rue Saint-Jacques, est ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures, afin d'examiner les recrues pour service outre-mer.

A Singapour

Singapour, 15 (C.P.) — On annonce officiellement que de nombreuses troupes sont débarquées ici hier, venant de Grande-Bretagne, pour renforcer les armées de terre, d'air et de mer.

Tweeds Nouveaux, Frais Worsteds

Egalement en Vogue Cette Saison



* 29.50 ET PLUS

tels que taillés par FASHION-CRAFT

Dans chaque groupe, de \$29.50 jusqu'à \$75.50, nous soumettons un choix considérable d'étoffes de qualité. Plus d'une vingtaine de noms britanniques, fameux de par le monde entier, qui paraissent sur nos étiquettes — Kynoch, Crombie, Simpson-Fairburn, Rowland Mitchell, Taylor, Wilson & Glenn, et autres — forment une distinguée nomenclature de tisserands dont l'art inimitable s'est transmis de génération en génération. La confection Fashion-Craft est en tous points à la hauteur de ces étoffes. Le chasseur vous offre ainsi un complet qui est plus qu'une tenue élégante : c'est aussi un bon placement évident.

“Prêts à être portés, à occuper d'après vos mesures individuelles et confectionnés selon votre propre goût”

Lechasseur

TROIS MAGASINS POUR MESSIEURS

281 Ste-Catherine E. — 974 Ste-Catherine O. 274 St-Jacques, dans l'édifice Insurance Exchange

LA VIE SPORTIVE

Une erreur cause l'échec du Montréal

Un club ne peut pas toujours être vainqueur et lorsqu'une équipe a gagné quatorze parties sur les 18 dernières toutes les parties de ce club doivent être satisfaisantes de la tenue de leurs favoris et tel doit être le cas des amateurs montrealais. Les Royaux ont en effet en cette belle tenue et les hommes de Clyde Sukeforth occupent la deuxième position de la Ligue Internationale, une partie seulement en arrière des Ours de Newark.

La défaite du Montréal s'est produite hier après-midi alors que nos porte-couleurs étaient aux prises avec les Orioles de Baltimore, dans la dernière joute de la série, et l'échec des nôtres fut causé par une erreur commise par Claude Corbitt, à la 6^e manche, alors que cette bève de l'arrêt-court a valu des points non mérités aux visiteurs. Les Orioles ont enregistré 4 points à la 6^e manche pour vaincre Montréal par 4 à 3 malgré que ce dernier obtint 9 coups réussis contre 6 seulement pour les Orioles.

Al Sherer n'a sûrement pas de veine car hier il en était à la 5^e manche défaites consécutives mais normalement ce lanceur aurait dû s'assurer la victoire, malgré qu'il ait quelque peu perdu son contrôle pour accorder 4 buts sur balles. La tenue de Sherer n'inspirait aucune crainte et sans l'erreur de Corbitt, qui lança la balle par-dessus la tête du receveur Herman Franks, le résultat aurait été tout autre. Sherer céda sa place à un frappeur de relève et Max Macon lança les deux dernières manches pour tenir les visiteurs en respect.

Les Royaux ne jouent pas aujourd'hui mais demain ils inaugureront une série de 4 parties à Rochester pour nous revenir mardi prochain contre les Bisons de Buffalo. La direction du Montréal nous annonce ce matin que le club Brooklyn a décidé d'envoyer à Montréal le voltigeur Kampouris, sujet à être rappelé. Kampouris vient ici avec une moyenne de .314 au bâton et l'an dernier ce joueur a frappé 36 coups de circuit. Ce sera une précieuse acquisition pour les Royaux.

BALTIMORE	ab.	p.	c.	s.	r.	a.
Sieling ac	5	0	2	2	3	0
Corbett 2b	4	1	0	4	2	0
Flair 1b	3	1	1	7	0	0
Black cg	2	1	1	1	0	0
Honochik cd	2	0	1	5	0	0
Kracher cg	4	1	1	6	0	0
Sankey 3b	3	0	0	0	0	0
Howell r	4	0	0	2	0	0
Collier l	4	0	0	0	1	0
Total	31	4	6	27	6	0

MONTREAL	ab.	p.	c.	s.	r.	a.
Bell 2b	5	0	1	1	3	0
Corbett ac	5	0	2	0	3	0
Campbell 1b	4	0	1	5	0	0
Stallor cd	4	0	0	2	0	0
Jensen cg	5	0	1	5	1	0
Hughes 3b	4	1	1	1	0	0
Graham cg	4	1	2	7	0	0
Franks r	2	0	0	6	0	0
Sherer l	2	0	0	0	1	0
Macon l	2	1	1	0	0	0
Total	36	3	9	27	8	0

Résultat par manche:
Montréal 000004000—4
Baltimore 000200001—3
Sommaire:
Erreur, Corbett; points produits par Graham 2, Kracher, Honochik 2, Bell; deux-butts, Graham, Flair, Sieling; trois-butts, Macon; circuit, Graham; double-jeu, Corbett à Bell à Campbell; laisses sur les buts.

Les Indiens de nouveau victorieux

New-York, 15. — Les Indiens de Cleveland ont été très effectifs au bâton, hier après-midi, contre les Yankees de New-York et grâce à leurs coups de circuit ils ont réussi à vaincre leurs rivaux par un résultat de 4 à 1 pour augmenter leur avance en tête de la Ligue Américaine.

Le vétéran Mel Harder a tenu les Yankees à six coups sûrs et il a remporté sa quatrième victoire de la saison, contre aucune défaite. Harder n'a eu qu'une légère faiblesse, à la cinquième manche, lorsque les simples de Joe Gordon et Gerry Priddy et le retrait de Red Ruffing ont produit le seul point des New-Yorkais.

L. receveur Gene Desautels a frappé le premier coup de circuit des Indiens, avec les buts vides à la cinquième manche. A la huitième, Claude Campbell, qui n'a joué que quelques parties, l'an dernier, a expédié un lancer de Ruffing dans les estrades du champ droit, faisant compter Lou Boudreau, qui avait réussi un simple devant lui. Gerald Walker a frappé un autre coup de circuit à la neuvième, donnant un point superflu aux Indiens. Ruffing n'a accordé que six coups, mais les trois circuits l'ont battu, comme un coup de circuit de Boudreau à la 10^e manche a battu Marius Russo mardi.

CLEVELAND	ab.	p.	c.	s.	r.	a.
Boudreau ac	4	1	1	2	2	0
Campbell cc	4	1	1	5	0	0
Keltner 3b	4	0	1	1	2	0
Trosky 1b	3	0	0	1	1	0
Heath 1b	3	0	0	0	0	0
Walker cg	4	1	1	3	0	0
Mack 2b	4	0	1	2	1	0
Desautels r	4	1	1	2	0	0
Harder l	3	0	1	2	0	0
Total	33	4	6	27	8	0

NEW-YORK	ab.	p.	c.	s.	r.	a.
Rizzuto ac	4	0	0	1	1	0
Rolfe 3b	4	0	0	0	2	0
Selkirk cd	3	0	0	1	0	0
DiMaggio cc	3	0	0	1	0	0
Keller cg	4	0	0	4	0	0
Gordon 1b	4	1	3	10	0	0
Dickey r	4	0	1	7	0	0
Priddy 2b	3	0	1	3	3	0
Ruffing l	3	0	0	0	1	0
z-Henrich	1	0	0	0	0	0
Total	33	1	6	27	7	0

Résultat par manche:
Cleveland 000010021—4
New-York 000010000—1
Sommaire:

Erreurs, Rolfe, Mack; points produits par Desautels, Ruffing, Campbell 2, Walker; circuits, Desautels, Campbell, Walker; sacrifice, Priddy à Gordon; laisses sur les buts, New-York 8, Cleveland 4; buts sur balles de Harder 2, Ruffing 2; retirés au bâton par Harder 1, Ruffing 5; arbitres, Hubbard, Grieve et Ormsby; temps, 1 h. 58; assistance, 10,406.

Baltimore 7, Montréal 8; buts sur balles de Sherer 4, Collier 2, Macon 2; retirés au bâton par Sherer 4, Collier 2, Macon 1; coups sûrs sur balles de Sherer 5 en 7 manches; Macon 1 en 2 manches; frappé par le lanceur, par Macon (Sankey); lanceur perdant, Sherer; arbitres, Solodare, Berry et Tobin; temps, 1 h. 40; assistance, 1,100.

La septième victoire du club Brooklyn

Cincinnati, 15. — Les Dodgers de Brooklyn ont de nouveau vaincu les Reds de Cincinnati hier après-midi par un résultat de 6 à 2 pour porter à sept le nombre de leurs victoires consécutives et pour augmenter leur avance dans la course au championnat de la Ligue Nationale. La victoire des visiteurs est particulièrement due à la belle tenue du lanceur Whitlow Wyatt qui a su tenir ses rivaux à 8 coups réussis.

Wyatt a blanchi les Reds pendant 7 manches pour remporter sa 7^e victoire de la saison, contre une seule défaite. A la 8^e, Cincinnati a groupé 3 coups sûrs et un but sur balles pour compter 2 points, mais Brooklyn était déjà assuré de la victoire.

Les Dodgers ont compté 5 points aux dépens de Paul Derringer, qui a lancé les 3 premières manches. Joe Medwick a frappé un coup de circuit à la première. Cette défaite fait tomber Cincinnati en 6^e place de la Ligue Nationale.

BROOKLYN	AB	P	C	S	R	A
Reese, ac	5	0	1	2	4	0
Herman, 2b	5	0	1	3	3	0
Wassell, cd	4	1	2	3	0	0
Medwick, cg	5	2	2	0	0	0
Lavagetto, 3b	3	1	1	2	0	0
Camilli, 1b	3	0	2	12	0	0
Walker, cc	4	1	1	1	0	0
Owen, r	4	1	0	4	0	0
Wyatt, l	4	0	1	0	1	0
Total	37	6	11	27	10	0

CINCINNATI	AB	P	C	S	R	A
Frey, 2b	4	0	1	0	2	0
Joost, ac	4	0	1	2	0	0
Goodman, cd	4	0	1	5	0	0
McCormick, 1b	4	0	1	9	0	0
Lombardi, r	4	0	1	3	0	0
Gleeson, cg	4	0	0	4	0	0
Craft, cc	4	0	1	2	0	0
Young, 3b	4	1	2	2	1	0
Derringer, l	0	0	0	0	1	0
zWalters	1	0	0	0	0	0
Riddle, l	1	0	0	0	1	0
zRipple	0	1	0	0	0	0
Hutchings, l	0	0	0	0	0	0
zzMcCormick	1	0	0	0	0	0
Total	35	2	8	27	5	0

zFrappa pour Derringer à la 3^e.
zzFrappa pour Riddle à la 8^e.
zzFrappa pour Hutchings à la 9^e.
Brooklyn 221000010—6
Cincinnati 000000020—2
Sommaire:

Erreurs, Reese. Points produits par Medwick 2, Camilli, Walker, Wyatt 2, Frey, F. McCormick. Deux-butts, Wassell, Wyatt, Joost. Trois-butts, Lavagetto, Circuit: Medwick, Sacrifice: Wassell. Double-jeu: Lavagetto à Herman à Camilli. Laisses sur les buts: Brooklyn 7; Cincinnati 7. Buts sur balles de Wyatt 1; Riddle 2. Retirés au bâton par Wyatt 3; Riddle 2. Lanceur perdant: Derringer. Arbitres: Barlick, Pinelli et Ballanfant. Temps: 1 h. 50. Assistance: 4,445.

Association Américaine

Hier:—
Kansas City à Milwaukee, remise, pluie; Louisville à Indianapolis, remise, pluie.

Echange entre les Giants et les Cardinals

Saint-Louis, 15. — Un échange de lanceurs a été effectué entre les Cardinals et les Giants hier. Bill McGee est passé aux Giants tandis que Harry Gumbert a été envoyé aux Cardinals. Un montant d'argent a également figuré dans la transaction, mais la direction du Saint-Louis n'a pas voulu révéler quel club avait touché la somme.

Il est difficile de définir les raisons de l'échange. Tous deux sont des gaillards de six pieds un pouce et demi. McGee est cependant plus lourd. Il pèse 210 livres, tandis que Gumbert fait osciller la balance à 185 seulement. Bill est âgé de 28 ans, tandis que Gumbert n'en a que 27.

Tous deux sont des droitiers. Gumbert a une victoire et une défaite à son record cette saison, tandis que McGee n'a eu la seule partie dans laquelle il fut envoyé comme lanceur débutant. Depuis, il fut envoyé comme lanceur de relève. L'an dernier, McGee gagna 16 parties et il en perdit 11 pour les Cardinals et il obtint une moyenne de 3.80 points mérités. Le record de Gumbert montre 12 victoires contre 14 défaites et une moyenne de 3.76 points mérités.

McGee et Gumbert sont dans les majeures depuis six ans. Au cours de cette période, Gumbert gagna 67 parties contre 54 défaites, tandis que McGee s'assura 38 victoires contre 28 défaites.

Les résultats dans le circuit des majeures

Internationale	G	P	P.C.
Baltimore 4, Montréal 3.	17	9	654
Newark 2, Toronto 1.	14	11	560
Toronto 2, Newark 1.	10	12	455
Buffalo 2, Jersey City 1.	12	15	440
Rochester 2, Syracuse 1.	9	18	333
Syracuse 2, Rochester 1.	8	17	320

LE CLASSEMENT:	G	P	P.C.
Newark	22	6	756
Montréal	17	9	654
Buffalo	14	11	560
Rochester	10	12	455
Jersey City	12	15	440
Baltimore	9	18	333
Philadelphia	8	17	320

LE CLASSEMENT:	G	P	P.C.
Brooklyn	22	6	756
St-Louis	12	11	522
New-York	10	12	455
Chicago	10	12	455
Boston	10	12	455
Cincinnati	10	12	455
Pittsburgh	8	14	364
Philadelphia	7	19	364

LE CLASSEMENT:	G	P	P.C.
Brooklyn	22	6	756
St-Louis	12	11	522
New-York	10	12	455
Chicago	10	12	455
Boston	10	12	455
Cincinnati	10	12	455
Pittsburgh	8	14	364
Philadelphia	7	19	364

LE CLASSEMENT:	G	P	P.C.
Brooklyn	22	6	756
St-Louis	12	11	522
New-York	10	12	455
Chicago	10	12	455
Boston	10	12	455
Cincinnati	10	12	455
Pittsburgh	8	14	364
Philadelphia	7	19	364

LE CLASSEMENT:	G	P	P.C.
Brooklyn	22	6	756
St-Louis	12	11	522
New-York	10	12	455
Chicago	10	12	455
Boston	10	12	455
Cincinnati	10	12	455
Pittsburgh	8	14	364
Philadelphia	7	19	364

LE CLASSEMENT:	G	P	P.C.
Brooklyn	22	6	756
St-Louis	12	11	522
New-York	10	12	455
Chicago	10	12	455
Boston	10	12	455
Cincinnati	10	12	455
Pittsburgh	8	14	364
Philadelphia	7	19	364

LE CLASSEMENT:	G	P	P.C.
Brooklyn	22	6	756
St-Louis	12	11	522
New-York	10	12	455
Chicago	10	12	455
Boston	10	12	455
Cincinnati	10	12	455
Pittsburgh	8	14	364
Philadelphia	7	19	364

LE CLASSEMENT:	G	P	P.C.
Brooklyn	22	6	756
St-Louis	12	11	522
New-York	10	12	455
Chicago	10	12	455
Boston	10	12	455
Cincinnati	10	12	455
Pittsburgh	8	14	364
Philadelphia	7	19	364

LE CLASSEMENT:	G	P	P.C.
Brooklyn	22	6	756
St-Louis	12	11	522
New-York	10	12	455
Chicago	10	12	455
Boston	10	12	455
Cincinnati	10	12	455
Pittsburgh	8	14	364
Philadelphia	7	19	364

LE CLASSEMENT:	G	P	P.C.
Brooklyn	22	6	756
St-Louis	12	11	522
New-York	10	12	455
Chicago	10	12	455
Boston	10	12	455
Cincinnati	10	12	455
Pittsburgh	8	14	364
Philadelphia	7	19	364

LE CLASSEMENT:	G	P	P.C.
Brooklyn	22	6	756
St-Louis	12	11	522
New-York	10	12	455
Chicago	10	12	455
Boston	10	12	455
Cincinnati	10	12	455
Pittsburgh	8	14	364
Philadelphia	7	19	364

LE CLASSEMENT:	G	P	P.C.
Brooklyn	22	6	756
St-Louis	12	11	522
New-York	10	12	455
Chicago	10	12	455
Boston	10	12	455
Cincinnati	10	12	455
Pittsburgh	8	14	364
Philadelphia	7	19	364

LE CLASSEMENT:	G	P	P.C.
Brooklyn	22	6	756
St-Louis	12	11	522
New-York	10	12	455
Chicago	10	12	455
Boston	10	12	455
Cincinnati	10	12	455
Pittsburgh	8	14	364
Philadelphia	7	19	364

LE CLASSEMENT:	G	P	P.C.
Brooklyn	22	6	756
St-Louis	12	11	522
New-York	10	12	455
Chicago	10	12	455
Boston	10	12	455
Cincinnati	10	12	455
Pittsburgh	8	14	364
Philadelphia	7	19	364

St-Louis	102 300 200—10 13 0
Philadelphie	002 020 010— 5 9 0

Batteries: Harris et Grace; Hadley, Dean (4), Potter (8), C. Harris (9) et Hayes, Wagner (9).

